



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	04	INFRASTRUCTURE	02	TRANSPORT	01
ADMINISTRATION	07	RURAL	03	GOVERNANCE PUBLIQUE	10
ENERGIE	01				

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armp.cm. Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2207

18 Décembre 2020

18 December 2020

5:50 PM/17H:50

SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS**

1	Reference	0011/AONO/MINAS/2020 DU 16/12/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0011/AONO/MINAS/2020 DU 16 DECEMBRE 2020 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL POUR L'ORGANISATION DE 100 ACTIVITES DE MOBILISATION SOCIALE EN MILIEU SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE (CAUSERIES EDUCATIVES, JEUX DE ROLES, RENCONTRES AVEC LES APEE) EN FAVEUR DE L'EDUCATION POUR LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT LIES A LA COVID-19 DANS LES 10 RÉGIONS (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS SPÉCIAL DE SOLIDARITÉ NATIONALE POUR LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	08-01-2021

2	Reference	006/AONO/ARSEL/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/ARSEL/CIPM/2020 DU 17/12/2020POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE PAR L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL) DES POLICES D'ASSURANCES EN TROIS (03) LOTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2021. FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL, EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	19-01-2021

3	Reference	25/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N0 25 /AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 17/12/2020EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE YEBE ET NNEMEYONG-AYOS.FINANCEMENT : BIP MINDEVEL, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-01-2021

4	Reference	26/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N0 26 /AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 17/12/2020EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE BIYEM-AYOS ET D'EYESS.FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-01-2021

5	Reference	27/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N0 27 /AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 17/12/2020EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE LEMBE-AYOS ET D'ADOUA.FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-01-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	D13-345/AC/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°D13-345/AC/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2020 DU 14 DEC 2020 POUR LA REALISATION DES ATELIERS DE FORMATION/RECYCLAGE DE 66 PRESTATAIRES DE SANTE EN PRISE EN CHARGE INTEGREE DES MALADIES DE L'ENFANT
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	07-01-2021

7	Reference	001/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2020 RELATIF A L'ACHAT D'UN VEHICULE DE FONCTION A LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : FONDS D'EQUIPEMENT DOUANE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	12-01-2021

8	Reference	D13-346/AC/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°D13-346/AC/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2020 DU 14 DEC 2020 POUR LA REALISATION DES ATELIERS DE FORMATION/RECYCLAGE DES PRESTATAIRES DE SANTE ET ORGANISATION DES REUNIONS DES AUDITS DES DECES MATERNELS ET NEONATAUX.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-01-2021

9	Reference	0001/ARMP/CCP-BTP/20 du 17 décembre 2020 Lire
	Titre/objet	APPEL A CANDIDATURE N° 0001/ARMP/CCP-BTP/20 DU 17 DÉCEMBRE 2020 POUR LA CATÉGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET DES CABINETS RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « TRAVAUX PUBLICS »
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	29-01-2021

10	Reference	126/AMI/ARMP/2020 DU 15/12/2020 Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 126/AMI/ARMP/2020 DU 15/12/2020 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-01-2021

11	Reference	0002/ARMP/CCP-BTP/20 du 17 décembre 2020 Lire
	Titre/objet	APPEL A CANDIDATURE N° 0002/ARMP/CCP-BTP/20 DU 17 DÉCEMBRE 2020 POUR LA CATÉGORISATION DES ENTREPRISES DE TRAVAUX RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « TRAVAUX PUBLICS »
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-01-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [D13-344/AMI/MINSANTE/CEPS-BID /PRESYNATS/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N° D13-344/AMI/MINSANTE/CEPS-BID /PRESYNATS/2020 POUR LA CONTRACTUALISATION DE VINGT-CINQ (25) MEDIAS EN VUE DE LA DIFFUSION DE SPOTS, DOCUMENTAIRES, INTERVIEWS ET DIVERS SUR LE DON DE SANG.FINANCEMENT : BID POUR LA PARTIE HORS TAXESCONVENTION DE FINANCEMENT : 2CM-096/097/098 DU 10 SEPTEMBRE 2017 PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINESECTEUR : SANTEMODE DE FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENTCONVENTION DE FINANCEMENT : 2CM-096/097/098GUICHET DE PAIEMENT :PRETCOMPOSANTE 2 : MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE DONNEURS DE SANG.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 31-12-2020

13

Reference [127/AMI/ARMP/2020 DU 15/12/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 127/AMI/ARMP/2020 DU 15/12/2020 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS CHARGES D'ASSISTER LES COMMISSIONS DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DANS LES EVALUATIONS DES OFFRES

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 08-01-2021

14

Reference [D13-342/AMI/MINSANTE/CEPS-BID /PRESYNATS/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N° D13-342/AMI/MINSANTE/CEPS-BID /PRESYNATS/2020 POUR LA COMMUNICATION ET LA VISIBILITE DU PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE.FINANCEMENT : BID POUR LA PARTIE HORS TAXESCONVENTION DE FINANCEMENT : 2CM-096/097/098 DU 10 SEPTEMBRE 2017 PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINESECTEUR : SANTEMODE DE FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENTCONVENTION DE FINANCEMENT : 2CM-096/097/098GUICHET DE PAIEMENT :PRETCOMPOSANTE 2 : MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE DONNEURS DE SANG.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 31-12-2020

15

Reference [N°D13-341 /AMI/MINSANTE/CEPS-BID /PRESYNATS/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°D13-341 /AMI/MINSANTE/CEPS-BID /PRESYNATS/2020 POUR LA REALISATION DE REUNIONS DE COORDINATION AVEC LES RESPONSABLES DES STRUCTURES DE TRANSFUSION SANGUINE AU NIVEAU REGIONAL.FINANCEMENT : BID POUR LA PARTIE HORS TAXESCONVENTION DE FINANCEMENT : 2CM-096/097/098 DU 10 SEPTEMBRE 2017 PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINESECTEUR : SANTEMODE DE FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENTCONVENTION DE FINANCEMENT : 2CM-096/097/098GUICHET DE PAIEMENT :PRETCOMPOSANTE 1 : DEVELOPPEMENT DES CAPACITES HUMAINES ET INSTITUTIONNELLES.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 31-12-2020

16

Reference [D13-343/AMI/MINSANTE/CEPS-BID /PRESYNATS/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N° D13-343/AMI/MINSANTE/CEPS-BID /PRESYNATS/2020 POUR LA REALISATION D'ATELIERS EN VUE DE LA REVISION DU PLAN STRATEGIQUE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE.FINANCEMENT : BID POUR LA PARTIE HORS TAXESCONVENTION DE FINANCEMENT : 2CM-096/097/098 DU 10 SEPTEMBRE 2017 PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINESECTEUR : SANTEMODE DE FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENTCONVENTION DE FINANCEMENT : 2CM-096/097/098GUICHET DE PAIEMENT :PRETCOMPOSANTE 1 : DEVELOPPEMENT DES CAPACITES HUMAINES ET INSTITUTIONNELLES.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 31-12-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

17	<p>Reference N°A/171 MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°A/171 MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP DU 03 DÉCEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DE RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/MINEDUB/SG/ DPPC/PASZEP/CSPM/2020 DU 03 AOÛT 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE, DE BLOCS ADMINISTRATIFS, DE BLOCS LATRINES, DE LOGEMENTS D'ASTREINTE, DE CLÔTURES DE SÉCURITÉ ET LE RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX PUBLICS D'EAU POTABLE ET D'ÉLECTRICITÉ POUR 05 ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LA RÉGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT/GOUVERNEMENT CAMEROUNAIS (ACCORD DE PRÊT N° 02 CMR-073/074 DU 26 JUIN 2014).</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

18	<p>Reference 0005399/DAG/DG/PAD DU 11/12/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUÉ N°0005399/DAG/DG/PAD DU 11/12/2020 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 081/ AONO/CIPM-ICAE/PAD/2020 DU 30 NOVEMBRE 2020 POUR LES PRESTATIONS DE RESTAURATION DU PERSONNEL DU PORT AUTONOME. -</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

19	<p>Reference 053/CW/DG/2020 DU 30/10/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°053/CW/DG/2020 DU 30/10/2020 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 11/09/2020 POUR LA FOURNITURE DE 10 VEHICULES PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE A LA CAMWATER</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

20	<p>Reference 124/C/ARMP/DAF/SDAC/CSM.ftg/2020 DU 14/12/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 124/C/ARMP/DAF/SDAC/CSM.FTG/2020 DU 14/12/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N°004(BIS)/AONO/ARMP/CIPM/2020 DU 13/10/2020 RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU LOCAL INFORMATIQUE AU SIEGE ET DANS LES DIX (10) CENTRES REGIONAUX DE L'ARMP</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

21	<p>Reference N° 38 / C/C-AYOS/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 38 / C/C-AYOS/2020 DU 17/12/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°18/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 06 NOVEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES AUTONOMES, DANS LA COMMUNE D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG-ET-MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BUDGET DU FEICOM, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference N° 020/CAY7/SG/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 020/CAY7/SG/2020 DU 07 DECEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/CAY7/CIPM/2020 DU 22 MAI 2020 POUR LA RÉALISATION DE LA TROISIÈME PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA MAIRIE DE YAOUNDÉ 7 – DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

23	Reference 20/141/C/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 20/141/C/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

24	Reference 20/140/C/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 20/140/C/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

25	Reference 019/TRADEX/DG/CIPM/2020 14/12/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°019/TRADEX/DG/CIPM/2020 14/12/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE LA DEMANDE DE COTATION N°04/DC/TRADEX/CIPM/2020 DU 13/11/2020 RELATIF A LA FOURNITURE DES TERMINAUX PDA ANDROID POUR LE COMPTE DE TRADEX S.A. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

26	Reference 0005399/DAG/DG/PAD DU 11/12/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N°0005399/DAG/DG/PAD DU 11/12/2020 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 081/ AONO/CIPM-ICAE/PAD/2020 DU 30 NOVEMBRE 2020 POUR LES PRESTATIONS DE RESTAURATION DU PERSONNEL DU PORT AUTONOME. - Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

27	Reference 053/CW/DG/2020 DU 30/10/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°053/CW/DG/2020 DU 30/10/2020 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 11/09/2020 POUR LA FOURNITURE DE 10 VEHICULES PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE A LA CAMWATER Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

28

Reference [N° 884/B/10601/D/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 884/B/10601/D/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP DU 03 DECEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DE RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/MINEDUB/SG/ DPPC/PASZEP/CSPM/2020 DU 03 AOÛT 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE, DE BLOCS ADMINISTRATIFS, DE BLOCS LATRINES, DE LOGEMENTS D'ASTREINTE, DE CLÔTURES DE SÉCURITÉ ET LE RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX PUBLICS D'EAU POTABLE ET D'ÉLECTRICITÉ POUR 05 ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LA RÉGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT / GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (ACCORD DE PRÊT N° 02 CMR-073/074 DU 26 JUIN 2014).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

29

Reference [00053/CW/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 30/10/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°00053/CW/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 30/10/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 11/09/2020 POUR LA FOURNITURE DE 10 VEHICULES PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE A LA CAMWATER

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

30

Reference [2020/770/ARMP/DAF/SDAC/CSM.ftg/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 2020/770/ARMP/DAF/SDAC/CSM.FTG/2020 DU 14/12/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N°004 (BIS)/AONO/ARMP/CIPM/2020 DU 13/10/2020 RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU LOCAL INFORMATIQUE AU SIEGE ET DANS LES DIX (10) CENTRES REGIONAUX DE L'ARMP

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

31

Reference [? 25 / DM/C-AYOS/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE ? 25 / DM/C-AYOS/2020 DU 17/12/2020PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°18/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 06 NOVEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES AUTONOMES, DANS LA COMMUNE D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG-ET-MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BUDGET DU FEICOM, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

32

Reference [N°020/AONO/CIPM/CAY7/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°020/AONO/CIPM/CAY7/2020 DU 07 DECEMBRE 2020. PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/CAY7CIPM//2020 DU 05 OCTOBRE 2020 POUR LA RÉALISATION DE LA TROISIÈME PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA MAIRIE DE YAOUNDÉ 7 – DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS**33**Reference [20/168/D/minPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N° 20/168/D/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 15/10/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINPROFF/CIPM/2020 DU 14/10/2020 POUR LA FOURNITURE DE 400 MACHINES À COUDRE INDUSTRIELLES AU PROFIT DES CENTRES DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

34Reference [20/169/D/minPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N° 20/169/D/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 15/10/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/MINPROFF/CIPM/2020 DU 14/10/2020 POUR LA FOURNITURE DE DIVERS ÉQUIPEMENTS D'ATELIER DE COUTURE AU PROFIT DES CENTRES DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

35Reference [ADDITIF N°1 A/S 003/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N°1 A/S 003/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2020 DU 24/11/2020

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0011/AONO/MINAS/2020 DU 16 DECEMBRE 2020
RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL POUR L'ORGANISATION DE 100 ACTIVITES DE
MOBILISATION SOCIALE EN MILIEU SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE (CAUSERIES EDUCATIVES, JEUX
DE ROLES, RENCONTRES AVEC LES APEE) EN FAVEUR DE L'EDUCATION POUR LE CHANGEMENT DE
COMPORTEMENT LIES A LA COVID-19 DANS LES 10 RÉGIONS (EN PROCEDURE
D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS SPÉCIAL DE SOLIDARITÉ NATIONALE POUR LA LUTTE CONTRE
LE CORONAVIRUS.**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , FONDS SPÉCIAL DE SOLIDARITÉ NATIONALE POUR LA LUTTE
CONTRE LE CORONAVIRUS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de sa mission de protection sociale des personnes socialement vulnérables, et s'appuyant sur les principales mesures gouvernementales édictées sur Hautes Instructions du Président de la République dans le cadre de la stratégie de riposte face à la pandémie de Coronavirus (COVID-19), le Ministre des Affaires Sociales, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture du matériel pour l'organisation de 100 activités de mobilisation sociale en milieu scolaire et extrascolaire (**causeries éducatives, jeux de rôles, rencontres avec les APEE**) en faveur de l'éducation pour le changement de comportement liés à la covid-19 dans les 10 régions en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture du matériel pour l'organisation de 100 activités de mobilisation sociale en milieu scolaire et extrascolaire (causeries éducatives, jeux de rôles, rencontres avec les APEE) en faveur de l'éducation pour le changement de comportement liés à la covid-19 dans les 10 régions en procédure d'urgence dont la description est détaillée dans le Dossier d'Appel d'Offres.

- 340 Kits du participant ;
- 6 780 masques de protection lavables ;
- 260 gels hydro alcooliques de 1000 ml ;
- Pause – café (680 personnes) ;
- Pause – déjeuner (680 personnes) ;
- Mise à disposition de 11 salles d'activités (au moins 01 par région) ;
- Logistique de communication ;
- 6 720 jus naturels 33 cl ;
- 720 cannettes de bière 50 cl ;
- 6 000 sandwiches ;
- 7 440 bouteilles d'eau minérale de 50 cl ;
- 300 polos de couleur bleu ;
- Mise à disposition de 10 véhicules de transport tout terrain d'au moins 05 places (02 par région) ;

3. Délais d'exécution

Deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de démarrer l'exécution des prestations.

4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en un (01) seul lot.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de F CFA 50 000 000 TTC.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et en règle de leurs obligations administratives et fiscales.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par Fonds Spécial de Solidarité Nationale pour la Lutte Contre le Coronavirus.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres physique peut être consulté par les soumissionnaires aux heures ouvrables auprès du Ministère des Affaires Sociales - Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics ; Porte 24 - Téléphone : 222 23 06 81/222 23 05 68.

La version électronique est disponible sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent Avis Service des Marchés Publics ; Porte 24, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) Francs CFA dès publication du présent avis.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels doit être déposée au Ministère des Affaires Sociales ; Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics, Porte 24 au plus tard le **08 janvier 2021, à 14 heures précises, heure locale**, elle devra porter la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 0011/AONO/MINAS/2020 du 16 décembre 2020 relatif à la fourniture du matériel pour l'organisation de 100 activités de mobilisation sociale en milieu scolaire et extrascolaire (causeries éducatives, jeux de rôles, rencontres avec les APEE) en faveur de l'éducation pour le changement de comportement liés à la covid-19 dans les 10 régions en procédure d'urgence.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et/ou du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des enveloppes A contenant les pièces Administratives, B contenant les offres techniques et C contenant les offres financières, aura lieu **le 08 janvier 2021 à 15 heures** dans la salle de Conférences du Ministère des Affaires Sociales par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres dont ils ont la charge.

10. Critères d'évaluation

Le système de notation des offres se fera en mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-dessous et dont le détail est donné dans le RPAO.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de l'Appel d'Offres sont les suivants :

- a. Fausses déclarations, falsification des documents ;
- b. Note technique inférieure à 70 % des critères essentiels;
- c. Absence de caution de soumission ;
- d. Absence d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- e. Absence de prospectus d'une fourniture dans le dossier technique ;
- f. Présence des éléments financiers dans l'offre technique ;
- g. Présence sur la liste des entreprises défaillantes établie annuellement par le Ministre chargé des marchés publics ;
- h. Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS;
- i. Non-respect des formats des fichiers requis pour la soumission des offres en ligne.

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées selon le système binaire (oui /non) sur la base des critères ci-après :

- Présentation générale de l'offre (oui /non)
- Caractéristiques techniques et qualité du matériel (joindre les prospectus et les photos légendées) (oui /non)
- Délai de livraison

11. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire ayant proposé l'offre financière jugée la moins-disante et remplissant les capacités techniques requises (note technique supérieure ou égale à 70% de oui).

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Affaires Sociales ; Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics (Téléphone : 222 23 06 81/222 23 05 68) ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

N.B : « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 16 Décembre 2020

Le MINISTRE

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
006/AONO/ARSEL/CIPM/2020 DU 17/12/2020 POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE PAR L'AGENCE DE
REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL) DES POLICES D'ASSURANCES EN TROIS (03)
LOTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2021. FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL, EXERCICE 2021.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription annuelle des polices d'assurances en trois (03) lots auprès des compagnies d'assurances intéressées.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en la souscription annuelle des polices d'assurances en deux lots distincts. Il s'agit de :

- Lot 1 : Assurance Maladie du Personnel, de leurs familles, Individuelle accident et frais funéraires;
- Lot 2 : Assurance Automobile
- Lot 3 : Assurance Globale Dommages du patrimoine mobilier et immobilier.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations sont de :

- Lot 1 : 55 000 000 XAF (cinquante-cinq millions de francs CFA) ;
- Lot 2 : 30 000 000 XAF (trente millions de francs CFA) ;
- Lot 3 : 15 000 000 XAF (quinze millions de francs CFA)

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux compagnies d'assurances de Droit camerounais, installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés de l'Assurances (CIMA).

La gestion des polices d'assurances relatives au présent Appel d'Offres sera assurée par la Direction des Affaires Administratives, Financières et des Ressources Humaines de l'ARSEL.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le budget de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL), pour l'exercice 2021, dont les imputations sont :

- 670 410 220 « Assurance maladie du personnel » ;
- 670 420 210 « Assurance matériel de transport » ;
- 670 430 210 « Assurance multirisques ».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services en charge des Marchés, à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email [mnjoya@arsel-cm.org](mailto:mnojya@arsel-cm.org) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être dès publication du présent avis, auprès des services en charge des Marchés, de la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email [mnjya@arsel-cm.org](mailto:mnojya@arsel-cm.org), sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de cinquante mille (50.000) FCFA dans l'un des comptes suivants ouvert au nom de l'affectation spéciale des marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) dans les livres de la BICEC sous les numéros n°335 988 60001/44 à Yaoundé et n°335 988 60001/39 à Douala- Bonanjo ou dans les agences de tous les chefs-lieux de Région et celles des villes de Limbé et Dschang, ceci au titre des frais de dossier. La copie de la quittance devra identifier le payeur comme représentant la compagnie désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir **auprès des services en charge des Marchés, de la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email [mnjya@arsel-cm.org](mailto:mnojya@arsel-cm.org)** au plus tard le **19/01/2021 à 13 heures, heure locale** sous pli fermé et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/ARSEL/CIPM/2020 DU 17/12/2020

POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE PAR L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL) DES POLICES D'ASSURANCES EN TROIS (03) LOTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2021»

FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL EXERCICE 2021

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de 12 mois pour tous les lots.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant 30 jours au-delà de la date de validité des offres.

Lesdites cautions sont fixées ainsi qu'il suit :

- LOT n°1: 1 100 000 XAF (un million cent mille francs CFA) ;

- LOT n°2: 600 000 XAF (six cent mille francs CFA) ;

- LOT n°3 : 300 000 XAF (trois cent mille francs CFA).

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **19/01/2021 à 14 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ARSEL à Yaoundé, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

L'ouverture des offres financières se fera à **14 heures, heure locale**, par la même commission, à une date ultérieure.

12. Critères d'évaluation

● Critères éliminatoires

a) Dès l'ouverture des offres administratives et techniques :

- Absence ou non-conformité des pièces administratives aux prescriptions du DAO après 48 heures ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives et/ou fiscale ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'agrément du MINFI.

b) Après évaluation des offres techniques :

- Note technique inférieure à soixante- quinze (75) points sur cent (100) ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Absence de proposition des cartes biométriques (pour l'assurance maladie) ;
- Non-respect du tarif minimum officiel obligatoire (pour la RC automobile).

c) Après évaluation des offres financières :

- Non-conformité de l'offre financière à l'offre technique.
- **Critères essentiels**

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financières des candidats objet de l'appel d'offres ; ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la consistance des prestations à réaliser.

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères ci-après :

Lot n°1 : Assurance Maladie du Personnel, de leurs familles, Individuelle accident et frais funéraires

CRITERES	NOTATION (POINTS)
Présentation générale de l'offre	05 points
Référence du soumissionnaire dans les risques similaires dans les trois dernières années (joindre 1 ^{ère} et dernière page du marché + attestation de satisfecit)	15 points
Conditions détaillées des garanties offertes	30 points
Modalités de règlement	10 points
Modalités d'intervention	10 points
Pharmacies conventionnées	05 points
Formations hospitalières conventionnées	05 points
Représentation internationale (évacuation sanitaire)	10 points
Capacité financière	10 points
TOTAL	100 points

Lot n°2 : Assurance Automobile

CRITERES	NOTATION (POINTS)
Présentation générale de l'offre	05 points
Référence du soumissionnaire dans les risques similaires dans les trois dernières années (joindre 1 ^{ère} et dernière page du marché + attestation de satisfecit)	15 points
Conditions détaillées des garanties offertes	50 points

Délais de paiement en cas de sinistre	10 points
Modalités de règlement	10 points
Capacité financière	10 points
TOTAL	100 points

Lot n°3 : Assurance Globale Dommages du patrimoine mobilier et immobilier :

CRITERES	NOTATION (POINTS)
Présentation générale de l'offre	05 points
Référence du soumissionnaire dans les risques similaires dans les trois dernières années (joindre 1 ^{ère} et dernière page du marché + attestation de satisfecit)	15 points
Conditions détaillées des garanties offertes	50 points
Délais de paiement en cas de sinistre	10 points
Modalités de règlement	10 points
Capacité financière	10 points
TOTAL	100 points

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins soixante-quinze (75) points sur cent (100) seront admises à l'analyse financière.

13. Attribution

Le soumissionnaire sera choisi par la méthode de sélection du **mieux disant** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

Nombre maximum de lots

Une compagnie d'assurances peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, et peut en être attributaire.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables **auprès des services en charge des Marchés, de la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnjoya@arsel-cm.org.**

YAOUNDE le 17 Décembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

COMMUNE D'AYOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 25 /AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 17/12/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE YEBE ET NNEMEYONG-AYOS. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), pour le compte des Exercices 2021 et suivants, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de deux logements d'astreinte dans les écoles primaires de Yebe et Nnemeyong-Ayos.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires et études ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonneries, élévations, enduits ;
- Charpente, couverture et faux-plafond ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiseries bois ;
- Plomberie sanitaire ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Voiries et réseaux divers.

3. Allotissement

Les travaux sont repartis en deux (02) lots présentés comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délai (mois)	Budget Prévisionnel TTC en FCFA
Lot 1	Nyong et Mfoumou	Ayos	Construction d'un logement d'astreinte à l'école primaire de Yebe	06	17 000 000
Lot 2			Construction d'un logement d'astreinte à l'école primaire de Nnemeyong-Ayos	06	17 000 000

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de bâtiments et travaux publics de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, Exercices 2021 et suivants.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 22/01/2021 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 25 /AONO/C-AYOS/CIPM/2020 du 17/12/2020

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction de deux logements d'astreinte dans les écoles primaires de Yebe et Nnemeyong-Ayos.

Financement : BIP MINDDEVEL, Exercices 2021 et suivants

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de six (06) mois pour chaque lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un délai de validité de 120 jours à compter de la date initiale de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
Lot 1	Trois cent mille (300 000) FCFA
Lot 2	Trois cent mille (300 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office après publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires

n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 22/01/2021 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Absence après 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;

Ø Un Conducteur des Travaux ayant la qualification et l'expérience exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;

Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;

Ø Le rapport de visite de lieux, paraphé à chaque et signé à la dernière page par le soumissionnaire (ce rapport se doit d'être documenté et illustratif et doit contenir des photos du site) ;

Ø La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP ;

Ø Une note d'organisation et méthodologie ;

Ø Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins cinq millions (5 000 000) de FCFA pour chaque lot.

f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

Une soumission timbrée et signée ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Le sous – détail des prix unitaires.

g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;

h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 09 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 09 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **05 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **03 critères** ;

c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère** ;

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

Au titre de cet Appel d'Offres, un soumissionnaire peut être adjudicataire des deux (02) lots.

Pour être adjudicataire des deux lots, le soumissionnaire doit avoir fourni dans son offre, deux équipes de personnel, deux bactéries de matériel et présenté une capacité financière de montant supérieur ou égal à la somme des capacités financières de chacun des deux lots sollicités.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 17 Décembre 2020

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE D'AYOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 26 /AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 17/12/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE BIYEM-AYOS ET D'EYESS. FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base (MINEDUB), pour le compte des Exercices 2021 et suivants, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de deux blocs de deux salles de classe dans les écoles primaires de Biyem-Ayos et d'Eyess.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires et études ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonneries, élévations, enduits ;
- Charpente, couverture et faux-plafond ;
- Menuiseries métallique et bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Voiries et réseaux divers.

3. Allotissement

Les travaux sont repartis en deux (02) lots présentés comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délai (mois)	Budget Prévisionnel TTC en FCFA
Lot 1	Nyong et Mfoumou	Ayos	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école primaire de Biyem-Ayos	06	18 000 000
Lot 2			Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école primaire d'Eyess	06	18 000 000

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de bâtiments et travaux publics de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB, Exercices 2021 et suivants.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 22/01/2021 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 26 /AONO/C-AYOS/CIPM/2020 du 17/12/2020

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction de deux blocs de deux salles de classe dans les écoles primaires de Biyem-Ayos et d'Eyess.

Financement : BIP MINEDUB, Exercices 2021 et suivants

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de six (06) mois pour chaque lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un délai de validité de 120 jours à compter de la date initiale de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilité par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
Lot 1	Trois cent mille (300 000) FCFA
Lot 2	Trois cent mille (300 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office après publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre fin
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées
de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives de

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 22/01/2021 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment
dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution
- c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;

- Ø Un Conducteur des Travaux ayant la qualification et l'expérience exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
- Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;
- Ø Le rapport de visite de lieux, paraphé à chaque et signé à la dernière page par le soumissionnaire (ce rapport se doit d'être)
- Ø La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières
- Ø Une note d'organisation et méthodologie ;
- Ø Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins six millions (6 000 000) de FCFA pour chaque lot.

- f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée et signée;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- Le sous – détail des prix unitaires.

- g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;

- h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 09 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 09 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **05 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **03 critères** ;
- c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère** ;

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives
Au titre de cet Appel d'Offres, un soumissionnaire peut être adjudicataire des deux (02) lots.

Pour être adjudicataire des deux lots, le soumissionnaire doit avoir fourni dans son offre, deux équipes de personnel, deux bacheliers
des capacités financières de chacun des deux lots sollicités.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune de Kinshasa.

COMMUNE D'AYOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 27 /AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 17/12/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE LEMBE-AYOS ET D'ADOUA. FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base (MINEDUB), pour le compte des Exercices 2021 et suivants, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de deux blocs de deux salles de classe dans les écoles primaires de Lembe-Ayos et d'Adoua.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires et études ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonneries, élévations, enduits ;
- Charpente, couverture et faux-plafond ;
- Menuiseries métallique et bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Voiries et réseaux divers.

3. Allotissement

Les travaux sont repartis en deux (02) lots présentés comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délai (mois)	Budget Prévisionnel TTC en FCFA
Lot 1	Nyong et Mfoumou	Ayos	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école primaire de Lembe-Ayos	06	18 000 000
Lot 2			Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école primaire d'Adoua	06	18 000 000

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de bâtiments et travaux publics de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB, Exercices 2021 et suivants.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 22/01/2021 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 27 /AONO/C-AYOS/CIPM/2020 du 17/12/2020

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction de deux blocs de deux salles de classe dans les écoles primaires de Lembe-Ayos et d'Adoua.

Financement : BIP MINEDUB, Exercices 2021 et suivants

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de six (06) mois pour chaque lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un délai de validité de 120 jours à compter de la date initiale de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilité par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
Lot 1	Trois cent mille (300 000) FCFA
Lot 2	Trois cent mille (300 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office après publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre fin
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées
de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives de

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 22/01/2021 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment
dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution ;
- c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;

- Ø Un Conducteur des Travaux ayant la qualification et l'expérience exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
- Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;
- Ø Le rapport de visite de lieux, paraphé à chaque et signé à la dernière page par le soumissionnaire (ce rapport se doit d'être)
- Ø La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières
- Ø Une note d'organisation et méthodologie ;
- Ø Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins six millions (6 000 000) de FCFA pour chaque lot.

- f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée et signée;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- Le sous – détail des prix unitaires.

- g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;

- h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 09 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 09 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **05 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **03 critères** ;
- c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère** ;

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives
Au titre de cet Appel d'Offres, un soumissionnaire peut être adjudicataire des deux (02) lots.

Pour être adjudicataire des deux lots, le soumissionnaire doit avoir fourni dans son offre, deux équipes de personnel, deux bacheliers
des capacités financières de chacun des deux lots sollicités.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune de Kinshasa.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS DE CONSULTATION N°D13-345/AC/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2020 DU 14 DEC 2020 POUR LA REALISATION DES ATELIERS DE FORMATION/RECYCLAGE DE 66 PRESTATAIRES DE SANTE EN PRISE EN CHARGE INTEGREE DES MALADIES DE L'ENFANT

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , PROJET D'APPUI À LA SANTE MATERNELLE NÉONATALE ET INFANTILE, EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique (Maître d'Ouvrage) lance une consultation restreinte relative à la réalisation d'un atelier de formation/recyclage des prestataires de santé

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente demande de cotation comprennent l'organisation de formation/recyclage de 46 prestataires de santé en prise en charge intègre des maladies de l'enfant.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de 50 000 000 TTC

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est restreinte aux entreprises suivantes :

- 1- Moore Stephens (LEAS et consultants)
- 2- Orion Expertise Consulting
- 3- 237 Matanga sarl
- 4- Agora Consulting sarl

5. Financement

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont financées par les ressources du Fonds de contrepartie du **Projet d'Appui à la Santé Maternelle Néonatale Et Infantile**, Exercice 2019.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la cellule d'exécution des projets Santé –BID, Rue : Elig Essono, Immeuble Cris Auto, 1er étage, secrétariat du coordonnateur national.

Ville : Yaoundé

Code postal : Minsanté/CEPS-BID

Pays : Cameroun

Numéro de téléphone : (+237 666 228 450) dès publication du présent avis.

Le retrait de la demande de Cotation(DC) se fera sur présentation du reçu de versement au trésor public de la somme non remboursable de **35 000 (trente-cinq mille)** francs CFA.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept(07) exemplaires dont un original et six(06) copies, marqués comme tels, devront parvenir à la cellule d'exécution des projets Santé –BID, Rue : Elig Essono, Immeuble Cris Auto, 1er étage, secrétariat du coordonnateur national. Ville : Yaoundé après la publication de la présente demande de cotation soit **le 07 JAN 2021 à 12heures** en une enveloppe sera scellée et devra porter la mention suivante:

**AVIS DE CONSULTATION N°_D13-345/AC/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2020 DU 14 DEC 2020
POUR LA REALISATION DES ATELIERS DE FORMATION/RECYCLAGE DE 66 PRESTATAIRES DE SANTE EN
PRISE EN CHARGE INTEGREE DES MALADIES DE L'ENFANT**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations est de quarante-cinq (45) jours.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

- a. La déclaration de soumission timbrée ;
- b. Le registre de commerce, complété le cas échéant par un acte authentique donnant pouvoir de signature ;
- c. Une copie certifiée de la carte de contribuable ;
- d. L'accord de groupement le cas échéant ;
- e. Une attestation de non redevance de l'exercice en cours ;
- f. Une attestation de non-faillite, établie par le Tribunal de Grande Instance du lieu de résidence du soumissionnaire ;
- g. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances du Cameroun ;
- h. La quittance d'achat du Dossier de consultation;
- i. Une attestation, délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse ;
- j. Une attestation de non exclusion des marchés publics, délivrée par l'ARMP.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 07 JAN 2021 à partir de 13 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès de la cellule d'exécution des projets Santé –BID, Rue : Elig Essono, Immeuble Cris Auto, 2er étage, salle de la commission.

Ville : Yaoundé, Pays : Cameroun

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon le système binaire (oui ou non).

La Commission examinera la conformité des pièces administratives. Seules les offres dont le dossier administratif sera jugé conforme seront retenues et ensuite évaluées

a) Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

12. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre financière la moins disante après avoir été qualifié administrativement et techniquement.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 30 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à l'adresse ci-dessous :

Rue : Elig Essono, Immeuble Cris Auto

Étage/ numéro de bureau : 1er étage

Ville : Yaoundé

Code postal : Minsanté/CEPS-BID

Pays : Cameroun

Numéro de téléphone : (+237 666 228 450)

Email : cepsbid.cm@gmail.com

Les soumissionnaires doivent demander des renseignements par écrit ou par courrier électronique. Les réponses dues à ces demandes faites dans le délai réglementaire seront communiquées à tous les soumissionnaires par écrit et en même temps au plus tard 14 jours avant la date de soumission.

YAOUNDE le 14 Décembre 2020

Le *MINISTRE*

MANAOUA Malachie

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2020 RELATIF A L'ACHAT D'UN VEHICULE DE FONCTION A LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : FONDS D'EQUIPEMENT DOUANE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS D'EQUIPEMENT DOUANE
IMPUTATION
480009

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général des Douanes lance un Avis de Demande de Cotation en procédure d'urgence, relatif à l'achat d'un véhicule de fonction pour le compte de la Caisse Centrale du Contentieux Douanier.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation comprennent :
- La livraison d'un véhicule 4x4pick-up ; double cabine, diesel au Garage administratif central,
La maintenance pendant la période de garantie.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt sept millions (27.000.000)** de francs CFA TTC.

4. Allotissement

La fourniture est en un lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à tous les concessionnaires automobiles installés au Cameroun.

6. Financement

Les fournitures, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Fonds d'Equipelement Douane. Exercice 2020, Imputation : 480009

7. Consultation du Dossier

La présente Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables à la Direction Générale des Douanes, **bâtiment annexe de Mvog-Mbi**, Direction des Ressources et de la Logistique, Service du Budget, 1^{er} étage, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de la Demande de Cotation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction Générale des Douanes, bâtiment annexe sis à Mvog-Mbi, Direction des Ressources et de la Logistique, Service du Budget, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **Vingt-Cinq Mille (25.000) Francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction Générale des Douanes, bâtiment annexe de Mvog-Mbi, Direction des Ressources et de la Logistique, Service du Budget, 1er étage, au plus tard **le 12 Janvier 2021 à 13 heures précises, heure locale** et devra porter la mention :

**"DEMANDE DE COTATION N° 001 /DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2020 RELATIF A L'ACHAT D'UN VEHICULE DE FONCTION A LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES (EN PROCEDURE D'URGENCE)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de soixante (60) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service au prestataire.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 de la DC, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres et d'un montant de **cinq cent quarante Mille (540.000) F CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de la Demande de Cotation. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un seul** temps et aura lieu le 12 janvier 2021 à **14h** précises heure locale, par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Direction Générale des Douanes, dans la salle de réunion de la Direction Générale des Douanes, bâtiment annexe de Mvog-Mbi**.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

1 Critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif, non complétée dans les 48 heures requises ;
- Non-conformité aux caractéristiques techniques du descriptif du véhicule ;
- Absence du prospectus et de la fiche technique du fabricant avec description détaillée des caractéristiques techniques des fournitures proposées;
- Engagement sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois années précédant la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres ;
- Non satisfaction de 4/5 des critères essentiels.

2 Critères essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

- Références de l'entreprise dans la livraison des véhicules au cours des 03(trois) dernières années (au moins deux contrats : 1ere et dernière pages du contrat assortis du PV de réception);
- Délai et calendrier de livraison ;
- Dispositions prises pour le service après-vente ;
- Délai de garantie du matériel supérieur ou égale à un (01) an ;
- CCAP paraphé à chaque page et signé à la dernière et CCTP (descriptif de la fourniture) rempli, paraphé et signé à la dernière page

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Consultation et a été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction Générale des Douanes bâtiment annexe sis à Mvog-Mbi, Direction des Ressources et de la Logistique, Service du Budget, 1^{er} étage.

YAOUNDE le 14 Décembre 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

FONGOD EDWIN NUVAGA

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS DE CONSULTATION N°D13-346/AC/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2020 DU 14 DEC 2020 POUR LA REALISATION DES ATELIERS DE FORMATION/RECYCLAGE DES PRESTATAIRES DE SANTE ET ORGANISATION DES REUNIONS DES AUDITS DES DECES MATERNELS ET NEONATAUX.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , PROJET D'APPUI À LA SANTE MATERNELLE NÉONATALE ET INFANTILE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique (Maître d'Ouvrage) lance une consultation restreinte relative à la réalisation d'un atelier de formation/recyclage des prestataires de santé et l'organisation des réunions des audits des décès maternels et néonataux.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente demande de cotation comprennent :

- (1) L'organisation d'un atelier de formation de sept(7) formateurs régionaux et de vingt-cinq (25) formateurs de district en prise en charge intégrée des maladies de l'enfant.
- (2) L'organisation de formation/recyclage de vingt-quatre(24) staffs des centres de promotion de la femme et de la famille sur la promotion des pratiques familiales essentielles.
- (3) L'organisation de deux(02) réunions d'audit des décès maternels et néonataux dans chacun des trente-quatre (34) districts de santé ciblés par le projet.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel par lot est de :

LOT	INTITULE	Coût prévisionnel (F CFA) TTC
1	L'organisation d'un atelier de formation de 7 formateurs régionaux et de 25 formateurs de district en prise en charge intégrée des maladies de l'enfant.	11 000 000
2	L'organisation de formation/recyclage de 24 staffs des centres de promotion de la femme et de la famille sur la promotion des pratiques familiales essentielles.	7 000 000
3	L'organisation de deux(02) réunions d'audit des décès maternels et néonataux dans chacun des trente-quatre (34) districts de santé ciblés par le projet	19 720 000

4. Allotissement

Les prestations sont regroupées en trois(03) lots séparés.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est restreinte aux entreprises suivantes :

- 1- Moore Stephens (LEAS et consultants)
- 2- Orion Expertise Consulting
- 3- 237 Matanga Sarl
- 4- Agora Consulting Sarl

6. Financement

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont financées par les ressources du Fonds de contrepartie du **Projet d'Appui à la Santé Maternelle Néonatale Et Infantile** , Exercice 2019.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la cellule d'exécution des projets Santé –BID, Rue : Elig Essono, Immeuble Cris Auto, 1er étage, secrétariat du coordonnateur national.

Ville : Yaoundé

Code postal : Minsanté/CEPS-BID

Pays : Cameroun

Numéro de téléphone : (+237 666 228 450) dès publication du présent avis.

Le retrait de la demande de Cotation(DC) se fera sur présentation du reçu de versement au trésor public de la somme non remboursable de 20 000 (vingt mille) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept(07) exemplaires dont un original et six(06) copies, marqués comme tels, devront parvenir à la cellule d'exécution des projets Santé –BID, Rue : Elig Essono, Immeuble Cris Auto, 1er étage, secrétariat du coordonnateur national. Ville : Yaoundé après la publication de la présente demande de cotation soit le 07 JAN 2021 à 12heures en une enveloppe sera scellée et devra porter la mention suivante:

*AVIS DE CONSULTATION N°D13-346/AC/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2020 DU 14 DEC 2020
POUR LA REALISATION DES ATELIERS DE FORMATION/RECYCLAGE DES PRESTATAIRES DE SANTE ET
ORGANISATION DES REUNIONS DES AUDITS DES DECES MATERNELS ET NEONATAUX.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations est de quarante-cinq (45) jours.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

- a. La déclaration de soumission timbrée ;
- b. Le registre de commerce, complété le cas échéant par un acte authentique donnant pouvoir de signature ;
- c. Une copie certifiée de la carte de contribuable ;
- d. L'accord de groupement le cas échéant ;
- e. Une attestation de non redevance de l'exercice en cours ;
- f. Une attestation de non-faillite, établie par le Tribunal de Grande Instance du lieu de résidence du soumissionnaire ;
- g. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances du Cameroun ;
- h. La quittance d'achat du Dossier de consultation;
- i. Une attestation, délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse ;
- j. Une attestation de non exclusion des marchés publics, délivrée par l'ARMP.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 07 JAN 2021 à partir de **13 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès de la cellule d'exécution des projets Santé –BID, Rue : Elig Essono, Immeuble Cris Auto, 2er étage, salle de la commission.

Ville : Yaoundé, Pays : Cameroun

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée** et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon le système binaire (oui ou non).

La Commission examinera la conformité des pièces administratives. Seules les offres dont le dossier administratif sera jugé conforme seront retenues et ensuite évaluées

a) Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre financière la moins disante après avoir été qualifié administrativement et techniquement.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 30 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à l'adresse ci-dessous :

YAOUNDE le 14 Décembre 2020

Le *MINISTRE*

MANAOUA Malachie

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A CANDIDATURE N° 0001/ARMP/CCP-BTP/20 DU 17 DÉCEMBRE 2020 POUR LA CATÉGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET DES CABINETS RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « TRAVAUX PUBLICS »

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a fixé, par arrêté n°016/PM du 1^{er} février 2016, les modalités de catégorisation des prestataires dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP).

A ce titre, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) lance un appel à candidature pour la catégorisation des Bureaux d'Etudes Techniques, des Cabinets relevant du sous-secteur « Travaux Publics ».

NB : Ne sont pas concernés par cette opération, les consultants individuels et les laboratoires géotechniques régis par des textes particuliers.

2. Objet

Le présent appel vise à catégoriser les Bureaux d'Etudes Techniques et les Cabinets de droit camerounais aptes pour les missions d'études et contrôle des prestations du sous-secteur considéré dans l'une des cinq (5) catégories suivantes :

CATEGORIE	NIVEAU DE COMPLEXITE	ENTREPRISES CONCERNEES
A	Prestations de très grande envergure, quel que soit le niveau de complexité	Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets qui emploient plus de vingt (20) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à un milliard (1 000 000 000) FCFA
B	Prestations de grande envergure ou d'un grand niveau de complexité	Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets qui emploient entre onze (11) et vingt (20) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à cent millions (100 000 000) FCFA et n'excède pas un milliard (1 000 000 000) FCFA
C	Prestations d'assez grande envergure ou d'un niveau de complexité relativement importante	Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets qui emploient entre six (06) et dix (10) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à cinquante millions (50 000 000) FCFA et n'excède pas cent millions (100 000 000) FCFA
D	Prestations de moyenne envergure ou de niveau de complexité intermédiaire	Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets qui emploient entre trois (03) et cinq (5) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à quinze millions (15 000 000) FCFA et n'excède pas cinquante millions (50 000 000) FCFA
E	Prestations de moindre envergure ou de faible complexité	Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets qui emploient au plus deux (02) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes n'excède pas quinze millions (15 000 000) FCFA

Les Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets peuvent être qualifiés et classés dans une ou plusieurs catégories des

domaines d'activités ci-après :

- a- Routes
- b- Ouvrages d'art

3. Remises des offres

Le dossier de candidature ainsi que les grilles d'évaluation peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès (i) de la Commission chargée de la Catégorisation des Prestataires du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (CCP-BTP), à l'immeuble siège de l'ARMP sis à Mballa II, Téléphone : 243 00 51 66, 697 17 37 70, 243 59 65 62, 243 73 36 49, E-mail : ccp-btp@armp.cm, (ii) dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics ou (iii) téléchargés sur les sites web armp.cm et categorisation.armp.cm.

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies devront être déposés, contre récépissé, au Service Courrier de l'ARMP, téléphone : 222 201 803, sis au rez-de-chaussée de l'immeuble siège à Mballa II, ou dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics, entre 7heures 30 minutes et 15 heures au plus tard, heure locale, avec la mention:

« APPEL A CANDIDATURE n°0001/AAC/ARMP/CCP-BTP/20 DU 17 décembre 2020 POUR LA CATEGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET DES CABINETS RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « TRAVAUX PUBLICS ».

NB : La date limite de recevabilité des dossiers de candidature est fixée au 29 janvier 2021.

4. Composition du dossier

Le candidat devra présenter un dossier relié, comprenant deux volumes composés comme suit :

1. Volume 1 : Pièces administratives

Les pièces administratives ci-après, datées de moins de trois (03) mois, seront présentées :

* Conformité du prestataire aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique

1. une demande timbrée sur papier en-tête du Bureau d'Etudes Techniques ou Cabinet adressée au Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
2. un certificat de non-exclusion (CNE) des Marchés Publics délivré par l'ARMP ;
3. une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), mentionnant l'effectif du personnel et la masse salariale déclarée par le prestataire durant les trois derniers exercices ou depuis la création du Bureau d'Etudes Techniques ou Cabinet, si cette dernière existe depuis moins de trois ans ;
4. une attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
5. l'attestation de non-redevance, attestant que le contribuable est en règle avec 1* Administration fiscale ;
6. deux (02) copies de la Déclaration Statistique et Fiscale des trois (03) dernières années ou depuis la création du Bureau d'Etudes Techniques ou Cabinet, si cette dernière existe depuis moins de trois ans ;
7. le plan de localisation du Bureau d'Etudes Techniques ou Cabinet signé de son Dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège ;
8. la quittance de versement des frais d'examen des dossiers de candidatures comme suit :

- catégorie A : 300 000 FCFA ;
- catégorie B : 200 000 FCFA ;
- catégorie C : 100 000 FCFA ;
- catégorie D : 50 000 FCFA ;
- catégorie E : 25 000 FCFA.

NB : Ces frais sont acquittés auprès de l'Agent Comptable de l'ARMP ou auprès des services administratifs et financiers des Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics.

* Structures administratives et techniques ainsi que du capital social :

1. une copie certifiée conforme du certificat d'immatriculation au registre de commerce ;
2. le(s) certificat(s) de propriété assorti(s) de la quittance de reversement de la taxe foncière ou le(s) contrat(s) de bail.

2. Volume 2 : Dossier technique

Au plan technique, le candidat devra produire les pièces ci-après :

* Qualification et expérience (les ressources humaines disponibles en permanence :

Liste du personnel permanent de maîtrise et d'encadrement, suivant le formulaire n° 4 précisant leurs qualifications professionnelles dans le domaine concerné, assorties des justificatifs exigés à savoir :
Curriculum vitae daté et signé par l'employé et les divers justificatifs d'expérience ;
Copie du diplôme (ou équivalent) :

- ? certifiée conforme par l'autorité administrative compétente (pour les diplômes de l'enseignement secondaire) ;
- ? authentifiée par l'autorité académique l'ayant délivré (pour les diplômes de l'enseignement supérieur).

NB : S'agissant des diplômes obtenus ci l'étranger, les équivalences délivrées par le MINESUP sont requises.

* Equipements techniques et moyens logistiques propres, en rapport avec le domaine d'activité du prestataire :

- 1- la liste des moyens techniques et logistiques propres accompagnée des justificatifs correspondant suivant le formulaire n° 5 ;
- 2- la fiche descriptive des locaux administratifs et techniques (nombre et surface des bureaux du siège, et des succursales le cas échéant) suivant le formulaire n° 3.

* Degré de respect des normes de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité et de l'Environnement (QHSE), conformément à la grille d'évaluation :

- 1- Curriculum vitae du responsable du service QHSE ;
- 2- Logistique et matériel dédiés au QHSE.

NB : Joindre les justificatifs.

* Niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun, conformément à la grille d'évaluation :

- 1- Procès-verbal des élections des délégués du personnel;
- 2- Assurance responsabilité civile du Bureau d'Etudes Techniques ou Cabinet.

* Expérience et références des prestations réalisées au Cameroun :

- 1- la liste détaillée des réalisations du Bureau d'Etudes Techniques ou Cabinet dans le domaine d'activité sollicité durant les dix (10) dernières années suivant le formulaire n° 6 ;
- 2- les procès-verbaux de réception provisoire et/ou définitive;
- 3- les copies des pages essentielles (celles relatives à l'objet, au montant, à l'identification des cocontractants) des marchés, conventions ou contrats exécutés dans le sous-secteur « Travaux Publics ».

Le dossier de candidature devra être accompagné des formulaires ci-dessous dûment remplis, datés et signés. Il s'agit de :

- Formulaire 1 : Autorisation permanente de vérification des déclarations ;
- Formulaire 2 : Récapitulatif des pièces versées au dossier ;
- Formulaire 3 : Fiche d'identification du candidat ;
- Formulaire 4 : Liste du personnel permanent du candidat ;
- Formulaire 5 : Liste du matériel technique et logistique propre du candidat ;
- Formulaire 6 : Liste des expériences et références les plus pertinentes du candidat des 10 dernières années.

5. Critères d'évaluation

1. Critères de rejet :

- absence d'une pièce du dossier administratif ;
- fausses déclarations ou falsification des pièces ;
- absence de(s) certificat(s) de propriété assorti(s) de la quittance de reversement de la taxe foncière ou de(s) contrat(s) de bail ;
- absence d'un minimum de moyens logistiques et techniques exigé dans la plus petite catégorie du domaine d'intervention sollicité ;
- effectif du personnel technique permanent inférieur au minimum exigé par catégorie
- absence du plan de localisation du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet signé de son Dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège ;

2. Critères essentiels :

Les candidats seront évalués en deux (02) étapes :

1. la qualification ;
2. la classification.

A cet égard, il sera tenu compte :

Pour la qualification :

- de la conformité du prestataire aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique ;
- des structures administratives et techniques ainsi que du capital social ;
- des équipements techniques et moyens logistiques propres, en rapport avec la ou les activités pour lesquelles le prestataire souhaite fournir des prestations (se référer au minimum exigé dans la plus petite catégorie du domaine d'intervention sollicité) ;
- de l'expérience et des références des prestations déjà réalisées au Cameroun ;
- de la qualification et de l'expérience des ressources humaines disponibles en permanence ;
- du plan de localisation du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet signé de son Dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège.

Pour les prestataires ayant moins de trois (03) ans d'existence, l'expérience et les références du promoteur ou des responsables techniques seront prises en compte lors de son évaluation.

Pour la classification :

- du ou des domaines d'intervention ;
- de la situation administrative (effectif du personnel et masse salariale) ;
- du chiffre d'affaires ;
- du niveau d'expertise du personnel technique permanent ;
- de l'importance des moyens techniques et logistiques ;
- du degré de respect des normes de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité et de l'Environnement (QHSE) ;
- du niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun ;
- du montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner ;
- de l'expérience dans la réalisation des prestations concernées.

6. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires au présent appel à candidature peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Commission chargée de la Catégorisation des Prestataires du secteur du BTP, Téléphone : 243 00 51 66, 697 17 37 70, 243 59 65 62, 243 73 36 49, E-mail : [ccp- btp@armp.cm](mailto:ccp-btp@armp.cm), ou dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics.

7. Evaluation et publication des resultats

Les Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets catégorisés seront informés des résultats par communiqué du Directeur Général de l'ARMP publié dans les organes de publication habilités et sur les sites web de l'ARMP et de la Commission (www.arpmp.cm et categorisation.arpmp.cm).

YAOUNDE le 17 Décembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 126/AMI/ARMP/2020 DU 15/12/2020 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

La réforme du système des Marchés Publics camerounais consacrée par le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, confère l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) entre autres missions, celle d'agréer les experts en vue d'assister les acteurs dans le domaine des Marchés Publics.

Au cours de l'exercice 2018, l'ARMP a lancé la procédure d'agrément des experts dans le domaine des Marchés Publics. Celle-ci a abouti à la constitution du répertoire des experts auprès des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics (CCCMP) qui sont des organes techniques placés auprès du Ministre chargé des Marchés Publics, aux fins de contrôle à priori des procédures de passation des marchés publics initiées et conduites par les Maîtres d'Ouvrage ou les Maîtres d'Ouvrage Délégués, pour les seuils ci- après, suivant la nature des prestations :

- Travaux Routiers (marchés supérieurs à 5 milliards FCFA) ;
- Autres Infrastructures (marchés supérieurs à 1 milliard FCFA) ;
- Travaux de Bâtiments et des Equipements Collectifs (marchés supérieurs à 500 millions FCFA) ;
- Approvisionnements Généraux (marchés supérieurs à 250 millions FCFA) ;
- Services et Prestations Intellectuelles (marchés supérieurs à 100 millions FCFA).

Deux (02) ans après la mission de la première génération des experts agréés auprès des CCPM, l'ARMP envisage de procéder à l'actualisation du fichier desdits experts.

A cet égard, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics invite les personnes physiques intéressées par ladite mission à manifester dans les conditions définies ci-dessous, leur intérêt dans un ou plusieurs des domaines de compétence énoncés au point IV ci-après.

2. Objet

La mission de l'Expert consiste à examiner les aspects techniques des documents transmis par le Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué dans le cadre d'une consultation et à rédiger un rapport conséquent qu'il présente à la Commission Centrale de Contrôle des Marchés compétente dans un délai de cinq (05) jours.

L'objectif visé est d'éclairer les membres de ladite commission sur les spécificités du domaine technique concerné par le projet à examiner d'une part, et de veiller d'autre part au respect de la réglementation, à chaque étape de la procédure.

A ce titre, l'Expert devra notamment :

1. Pour l'examen du Dossier d'Appel d'offres (DAO) :

- Apprécier l'état de maturité du projet et s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;
- Vérifier la conformité des Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP), des Spécifications Techniques (ST) ou des Termes De Référence (TDR) aux normes applicables et aux clauses sociales et environnementales ;
- Examiner la conformité du projet de DAO au DAO type en vigueur le cas échéant ;
- S'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- Analyser la corrélation entre les options techniques du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué décrites dans le CCTP/ST/TDR et les besoins exprimés suite aux études préalables ;
- Apporter un jugement sur la pérennité des choix du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué exprimés à travers le descriptif technique du DAO ;
- Identifier tous les critères et/ou caractéristiques discriminatoires susceptibles de nuire aux principes d'équité ou contraires aux règles de concurrence ;
- Vérifier l'adéquation entre les critères et sous-critères d'évaluation, modes d'attribution et les besoins exprimés par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué ;
- Vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés de contrôle avec ceux des travaux, notamment en termes de délais, le cas échéant.

2- Pour l'attribution du marché :

- Vérifier la prise en compte par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué des observations à caractère technique émises sur le projet de DAO ;
- Vérifier la pertinence des notations et/ou des commentaires du rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;
- Analyser la qualité technique des variantes proposées par les soumissionnaires et leurs offres lorsque celles-ci ont été requises dans le DAO ;
- Apprécier les offres financières des soumissionnaires en vue de déceler éventuellement celles anormalement basses et formuler le cas échéant, un avis sur la pertinence des sous-détails des prix significatifs.

3- Pour l'examen du projet de marché passé suivant la procédure de gré à gré :

- Apprécier l'état de maturité des études (CCTP/ST/TDR) et de s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;
- Vérifier la conformité des CCTP/ST/TDR aux normes applicables et clauses sociales et environnementales ;
- S'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué ;
- Vérifier la conformité des clauses administratives du projet de marché avec les dispositions du Dossier de consultation ;
- S'assurer de la disponibilité et de la prise en compte des conclusions des études préalables ;
- Examiner la conformité des caractéristiques techniques, des montants et des délais avec l'option retenue ;
- Apprécier l'adéquation entre l'offre reçue et les composantes du projet de marché (TDR, devis estimatif, etc.) ;
- Vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés des travaux avec ceux de contrôle, notamment en termes de délais, le cas échéant.

4- Pour l'examen des projets d'avenants :

- Analyser la pertinence et la qualité de l'étude préalable justifiant l'avenant lorsque des modifications portent sur les spécifications techniques ou engendrent une incidence financière ;
- Relever, le cas échéant, les parts de responsabilité des différents acteurs (Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, Maître d'œuvre et entrepreneur) à partir des causes à l'origine de l'avenant ;
- Se prononcer sur les coûts et délai prévus dans le projet d'avenant et apprécier le cas échéant, la justesse des prix nouveaux proposés ;

- Vérifier que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué ;
- Vérifier le cas échéant que les variations des quantités avec incidence financière et objet du projet d'avenant, ont été prescrites par ordre de service.

3. Consistance des prestations

Les domaines de compétence concernés par le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt sont les suivants :

A- Travaux Routiers (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- A.1 Travaux neufs, réhabilitation ou entretien des routes ; A.2 Voiries et Réseaux Divers ;
- A.3 Ouvrages d'art (ponts, dalots, tunnels, digues) ; A.4 Travaux de terrassements généraux ;
- A.5 Etudes géotechniques liées aux projets routiers ; A.6 Aménagement urbain ;
- A.7 Etudes topographiques au géodésiques liées aux projets routiers ;
- A.8 Travaux de Génie rural; A.9 Sureté et sécurité des transports ;
- A.10 Etudes environnementales liées aux travaux routiers. ;
- A.11 Equipements et sécurité routière.

B- Travaux de Bâtiments et Equipements Collectifs (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- B.1 Construction, réhabilitation au réaménagement de bâtiments ;
- B.2 Maintenance de bâtiments ; B.3 Architecture ;
- B.4 Urbanisme et Génie urbain ; B.5 Cartographie;
- B.6 Etudes Géotechniques liées aux projets de construction ; B.7 Froid et climatisation ;
- B.8 Techniques Industrielles (Electricité, électrotechnique, électronique, etc...) ;
- B.9 Etudes Environnementales liées aux projets de construction.

C-Autres Infrastructures

- C.1 Infrastructures ferroviaires ; C.2 Infrastructures portuaires ;
- C.3 Infrastructures aéroportuaires ; C.4 Infrastructures hydroélectriques ;
- C.5 Constructions Hydrauliques et Adduction d'eau potable ;
- C.6 Projets d'assainissement ; C.7 Hydrocarbures (gaz, pétrole) ;
- C.8 Télécommunications ; C.9 Génie mécanique ;
- C.10 Electricité (génie électrique) ; C.11 Aménagement portuaire ;
- C.12 Autres travaux de Génie Civil ; C.13 Génie rural ;
- C.14 Sureté et sécurité de transport ferroviaire, portuaire et aéroportuaire.

D-Approvisionnements Généraux (Etudes, fournitures, installations et maintenance)

- D.1 Livre, matériel scolaire, pédagogique et didactique ;
- D.2 Equipements sanitaires et matériel biomédical ;
- D.3 Produits Pharmaceutiques et parapharmaceutiques ;
- D.4 Médicaments et pharmacie vétérinaire ; D.5 Equipements piscicoles ;
- D.6 Intrants et produits agricoles ; D.7 Matériels et équipements agricoles ;
- D.8 Matériel électrique et électrotechnique ;
- D.9 Matériel électronique et télécommunications ;
- D.10 Informatique (hardware : matériel et réseaux, progiciels ...) ;
- D.11 Véhicules et engins ; D.12 Unités industrielles (ateliers, usines,...) ;
- D.13 Produits chimiques ;
- D.14 Fourniture des Equipements et d'engins des secteurs aéronautique, maritime et ferroviaire ;
- D.15 Tout autre approvisionnement.

E- Services et Prestations Intellectuelles (Etudes, audits, enquêtes)

- E.1 Stratégies sectorielles ;
- E.2 Mise en concession des services publics et marchés publics ;
- E.3 Audits et contrôles ; E.4 Statistiques et sondage ;
- E.5 Economie de transport ; E.6 Métrologie ;
- E.7 Prestations d'assurances ; .8 Expertise judiciaire, financière, comptable etc... ;
- E.9 Assurances ; E.10 Toutes autres prestations intellectuelles ;

N.B. : Toute autre expertise non spécifiée dans le présent Avis peut également se manifester.

4. Participation et origine

L'Expert est une personne physique remplissant les conditions cumulatives suivantes :

- Avoir des qualifications universitaires d'au moins BAC + 3 ;
- Disposer de compétences techniques avérées et d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans l'un des domaines de compétence énumérés au paragraphe V ;
- Etre capable de travailler dans un environnement sous pression ;
- Justifier de compétences avérées dans la maîtrise des procédures nationales et internationales des Marchés Publics ;
- Maîtriser l'usage de l'outil informatique, en l'occurrence le traitement des données (Word, Excel).

Peuvent être Experts, les cadres issus du secteur public, parapublic ou privé et de la société civile ayant une compétence dans les domaines visés au point IV, à l'exception de ceux relevant du MINMAP et de l'ARMP.

5. Financement

La mission de l'Expert sera financée par le budget de l'Etat. Les Experts seront rémunérés selon les modalités prévues par les textes en vigueur, notamment l'arrêté n°0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature devront être déposés sous plis fermés contre décharge au plus tard le **08 Janvier 2021 à 15h30 précises**, à l'adresse suivante :

Inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7eme étage) immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.

Chaque pli portera la mention ci-après :

"APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 126/AMI/ARMP/2020 DU 15/12/2020 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE D'EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS"

7. Composition du dossier

Seuls les candidats qualifiés à l'issue de la consultation lancée en 2018, et ayant rempli toutes les formalités administratives exigées (délivrance d'un Certificat de Non-Exclusion et versement de la somme de 20.000 (vingt mille francs) CFA dans les caisses de l'ARMP) ne sont pas concernés par la présente consultation.

Peuvent faire acte de candidature, tout nouveau candidat ainsi que ceux des candidats qualifiés au terme de l'évaluation des dossiers en 2018 mais n'ayant pas rempli toutes les formalités administratives exigées.

Chaque candidat devra fournir un dossier comprenant :

1. une lettre de manifestation d'intérêt timbrée précisant le ou les domaines de compétence sollicités ;
2. une fiche d'identification fournissant des informations actualisées sur les coordonnées et la qualification de l'expert, qui peut être téléchargée sur le site de l'ARMP, www.armp.cm ou retirée au secrétariat de l'inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7 e étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé ;
3. un curriculum vitae daté et signé par le candidat, indiquant ses qualifications académiques et professionnelles et mettant en exergue ses capacités techniques dans les domaines postulés, assorti de tous les documents justificatifs des expériences dans le domaine d'expertise en marchés publics ;
4. les copies des diplômes, certificats ou attestations dans le(s) domaine(s) sollicités, certifiées par une autorité administrative (Sous-Préfet, Préfet ou Gouverneur) ;
5. pour ceux des candidats dont l'exercice de la profession est assujéti à l'appartenance à un Ordre, ils devront fournir également les justificatifs en cours de validité de leur inscription audit Ordre.

L'Agence de Régulation des Marchés Publics, se réserve le droit de vérifier la conformité des informations données, et l'authenticité des pièces fournies. Toute fausse déclaration entraînera l'élimination du candidat et l'application des sanctions prises en la matière.

8. Evaluation et publication des resultats

L'évaluation des propositions des candidats s'effectuera par des jurys mis en place par l'ARMP, sur la base de la qualification des candidats (diplôme dans le domaine d'expertise postulé, attestations de formation dans le domaine des marchés publics), des expériences générales et spécifiques (justificatifs des fonctions occupées ou des participations en qualité d'expert auprès des anciennes Commissions Spécialisées de Contrôle ou des Commissions Centrales des Marchés Publics.

YAOUNDE le 15 Décembre 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A CANDIDATURE N° 0002/ARMP/CCP-BTP/20 DU 17 DÉCEMBRE 2020 POUR LA CATÉGORISATION DES ENTREPRISES DE TRAVAUX RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « TRAVAUX PUBLICS »

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a fixé, par arrêté n°016/PM du 1^{er} février 2016, les modalités de catégorisation des prestataires dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP).

A ce titre, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics lance un appel à candidature pour la catégorisation des entreprises de travaux relevant du sous-secteur « Travaux Publics ».

2. Objet

Le présent appel vise à catégoriser les entreprises de droit camerounais aptes à réaliser les prestations du sous-secteur considéré, dans l'une des cinq (5) catégories suivantes :

CATEGORIE	NIVEAU DE COMPLEXITE	ENTREPRISES CONCERNEES
A	Travaux de très grande envergure, quel que soit le niveau de complexité	Grandes entreprises qui emploient plus de deux cent (200) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à dix milliards (10 000 000 000) FCFA
B	Travaux de grande envergure ou d'un grand niveau de complexité	Entreprises qui emploient entre cent-un (101) et deux cent (200) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à un milliard (1 000 000 000) FCFA et n'excède pas dix milliards (10 000 000 000) FCFA
C	Travaux d'assez grande envergure ou d'un niveau de complexité relativement importante	Entreprises qui emploient entre vingt-une (21) et cent (100) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à cent millions (100 000 000) FCFA et n'excède pas un milliard (1 000 000 000) FCFA
D	Travaux de moyenne envergure ou de niveau de complexité intermédiaire	Petites et Moyennes Entreprises (PME) qui emploient entre six (06) et vingt (20) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à quinze millions (15 000 000) FCFA et n'excède pas cent millions (100 000 000) FCFA
E	Travaux de moindre envergure ou de faible complexité	Très Petites Entreprises (TPE) qui emploient au plus cinq (05) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes n'excède pas quinze millions (15 000 000) FCFA

Les entreprises peuvent être qualifiées et classées dans une ou plusieurs catégories des domaines d'activités ci-après :

a- Routes ; b- Ouvrages d'art.

3. Remises des offres

Le dossier de candidature ainsi que les grilles d'évaluation peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès des Travaux Publics (CCP-BTP), à l'immeuble siège de l'ARMP sis à Mballa II, Téléphone : 243 00 51 66, 697 17 37 70, 243 59 66, ou (iii) téléchargés sur les sites web armp.cm et categorisation.armp.cm.

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies au rez-de-chaussée de l'immeuble siège à Mballa II, ou dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics, entre

«APPEL A CANDIDATURE n°0002/AAC/ARMP/CCP-BTP/20 DU 17 décembre 2020 POUR LA CATEGORISATION DES MARCHES PUBLICS»

NB : La date limite de recevabilité des dossiers de candidature est fixée au 29 janvier 2021.

4. Composition du dossier

Le candidat devra présenter un dossier relié, comprenant deux volumes composés comme suit :

1. Volume 1 : Pièces administratives

Les pièces administratives ci-après, datées de moins de trois (03) mois, seront présentées :

* Conformité du prestataire aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique

1. une demande timbrée sur papier en-tête de l'entreprise adressée au Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
2. un certificat de non-exclusion (CNE) des Marchés Publics délivré par l'ARMP ;
3. une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), mentionnant l'effectif du personnel et la durée de l'entreprise, si cette dernière existe depuis moins de trois ans ;
4. une attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu de l'entreprise ;
5. l'attestation de non-redevance, attestant que le contribuable est en règle avec l'Administration fiscale ;
6. deux (02) copies de la Déclaration Statistique et Fiscale des trois (03) dernières années ou depuis la création de l'entreprise ;
7. le plan de localisation de l'entreprise signé de son Dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège de l'entreprise ;
8. la quittance de versement des frais d'examen des dossiers de candidatures comme suit :

- catégorie A : 300 000 FCFA ;
- catégorie B : 200 000 FCFA ;
- catégorie C : 100 000 FCFA ;
- catégorie D : 50 000 FCFA ;
- catégorie E : 25 000 FCFA.

NB : Ces frais sont acquittés auprès de l'Agent Comptable de l'ARMP ou auprès des services administratifs et financiers des Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics.

* Structures administratives et techniques ainsi que du capital social :

- une copie certifiée conforme du certificat d'immatriculation au registre de commerce ;
- le(s) certificat(s) de propriété assorti(s) de la quittance de reversement de la taxe foncière ou le(s) contrat(s) de bail.

2. Volume 2 : Dossier technique

Au plan technique, le candidat devra produire les pièces ci-après :

* Qualification et expérience des ressources humaines disponibles en permanence :

Liste du personnel permanent de maîtrise et d'encadrement, suivant le formulaire n° 4 précisant leurs qualifications professionnelles

- Curriculum vitae daté et signé par l'employé et les divers justificatifs d'expérience ;
- Copie du diplôme (ou équivalent) :

? certifiée conforme par l'autorité administrative compétente (pour les diplômes de l'enseignement secondaire) ;
? authentifiée par l'autorité académique l'ayant délivré (pour les diplômes de l'enseignement supérieur).

NB : S'agissant des diplômes obtenus à l'étranger, les équivalences délivrées par le MINESUP sont requises.

* Équipements techniques et moyens logistiques propres, en rapport avec le domaine d'activité du prestataire :

- 1- la liste des moyens techniques et logistiques propres accompagnée des justificatifs correspondant suivant le formulaire n° 5 ;
- 2- la fiche descriptive des locaux administratifs et techniques (nombre et surface des bureaux du siège, et des succursales le cas échéant) suivant le formulaire n° 3.

*> Degré de respect des normes de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité et de l'Environnement (QHSE), conformément à la grille d'évaluation :

- 1- Curriculum vitae du responsable du service QHSE ;
- 2- Logistique et matériel dédiés au QHSE.

NB : Joindre les justificatifs.

* Niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun, conformément à la grille d'évaluation :

- 1- Procès-verbal des élections des délégués du personnel;
- 2- Assurance responsabilité civile de l'entreprise.

* Expérience et références des prestations réalisées au Cameroun :

- 1- la liste détaillée des réalisations de l'entreprise dans le domaine d'activité sollicité durant les dix (10) dernières années suivant le formulaire n° 6 ;
- 2- les procès-verbaux de réception provisoire et/ou définitive ;
- 3- les copies des pages essentielles (celles relatives à l'objet, au montant, à l'identification des cocontractants) des marchés, conventions ou contrats exécutés dans le sous-secteur « Travaux Publics ».

Le dossier de candidature devra être accompagné des formulaires ci-dessous dûment remplis, datés et signés. Il s'agit de :

- Formulaire 1 : Autorisation permanente de vérification des déclarations ;
- Formulaire 2 : Récapitulatif des pièces versées au dossier ;
- Formulaire 3 : Fiche d'identification du candidat ;
- Formulaire 4 : Liste du personnel permanent du candidat ;
- Formulaire 5 : Liste du matériel technique et logistique propre du candidat ;
- Formulaire 6 : Liste des expériences et références les plus pertinentes du candidat des 10 dernières années.

5. Critères d'évaluation

1. Critères de rejet :

- absence d'une pièce du dossier administratif ; fausses déclarations ou falsification des pièces ;
- absence de(s) certificat(s) de propriété assorti(s) de la quittance de reversement de la taxe foncière ou de(s) contrat(s) de location ;
- absence d'un minimum de moyens logistiques et techniques exigé dans la plus petite catégorie du domaine d'intervention ;
- effectif du personnel technique permanent inférieur au minimum exigé par catégorie ; absence du plan de localisation de l'entreprise ;

2. Critères essentiels :

Les candidats seront évalués en deux (02) étapes :

1. la qualification ;
2. la classification.

A cet égard, il sera tenu compte :

Pour la qualification :

- de la conformité du prestataire aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique ;
- des structures administratives et techniques ainsi que du capital social ;
- des équipements techniques et moyens logistiques propres, en rapport avec la ou les activités pour lesquelles le prestataire sollicite la commande (selon le domaine d'intervention sollicité) ;
- de l'expérience et des références des prestations déjà réalisées au Cameroun ;
- de la qualification et de l'expérience des ressources humaines disponibles en permanence ;
- du plan de localisation de l'entreprise signé de son Dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège de l'entreprise ;

Pour les prestataires ayant moins de trois (03) ans d'existence, l'expérience et les références du promoteur ou des responsables de l'entreprise ;

Pour la classification :

- du ou des domaines d'intervention ;
- de la situation administrative (effectif du personnel et masse salariale) ;
- du chiffre d'affaires ;
- du niveau d'expertise du personnel technique permanent ;
- de l'importance des moyens techniques et logistiques ;
- du degré de respect des normes de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité et de l'Environnement (QHSE) ;
- du niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun ;
- du montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner ;
- de l'expérience dans la réalisation des prestations concernées.

6. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires au présent appel à candidature peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables.

E-mail : ccp-btp@armp.cm, ou dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics.

7. Evaluation et publication des résultats

Les entreprises catégorisées seront informées des résultats par communiqué du Directeur Général de l'ARMP publié dans les ouvrages de presse.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N° D13-344/AMI/MINSANTE/CEPS-BID /PRESYNATS/2020 POUR LA CONTRACTUALISATION DE VINGT-CINQ (25) MEDIAS EN VUE DE LA DIFFUSION DE SPOTS, DOCUMENTAIRES, INTERVIEWS ET DIVERS SUR LE DON DE SANG. FINANCEMENT : BID POUR LA PARTIE HORS TAXES CONVENTION DE FINANCEMENT : 2CM-096/097/098 DU 10 SEPTEMBRE 2017 PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE SECTEUR : SANTE MODE DE FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT CONVENTION DE FINANCEMENT : 2CM-096/097/098 GUICHET DE PAIEMENT : PRET COMPOSANTE 2 : MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE DONNEURS DE SANG.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Consistance des prestations

Ces services comprennent :

- la production de spots, documentaires, interviews et divers à diffuser ;
- l'identification des médias : presses écrites ; radio ; télévision et digital pour la diffusion de spots, documentaires, interviews et divers sur le don de sang au Cameroun ;
- la signature de conventions de travail avec les médias retenus et la veille à l'exécution des plans de médias élaborés ;
- l'élaboration d'un rapport de diffusion au terme de la prestation.

2. Participation et origine

Le Ministre de la Santé Publique invite les Consultants éligibles, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés, fournissent des renseignements spécifiques (référence de prestations similaires, présentation du cabinet) démontrant leurs qualifications à réaliser les prestations sollicitées.

3. Financement

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Appui au Renforcement du Système National de Transfusion Sanguine et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant ;

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, sous forme écrite, sont déposées à l'adresse ci-dessous en quatre (04) exemplaires, dont un (01) original et trois (03) copies au plus tard quatorze (14) jours après la date de publication du présent appel à manifestation d'intérêt à 11 heures précises avec la mention :

« APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N° D13-344/AMI/MINSANTE/CEPS-BID /PRESYNATS/2020 POUR LA CONTRACTUALISATION DE VINGT-CINQ (25) MEDIAS EN VUE DE LA DIFFUSION DE SPOTS, DOCUMENTAIRES, INTERVIEWS ET DIVERS SUR LE DON DE SANG. »

Adresse de dépôt des dossiers :

Cellule d'Exécution des Projets Santé – BID sis à l'immeuble Cris Auto, 1^{er} étage, quartier Elig Essono – Yaoundé. Face Hôtel Grand Moulin. A l'attention de Monsieur le Coordonnateur National de la Cellule d'Exécution des Projets Santé-BID du Ministère de la Santé Publique.

Tél : (+237) 666 228 627/ 666 228 450.

E-mail : cepsbid.cm@gmail.com.

5. Composition du dossier

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

- une lettre d'intention de soumissionner ;
- une expérience générale du consultant en communication ;
- la présentation du cabinet ;
- une attestation de non-exclusion des marchés publics.

6. Critères d'évaluation

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BlsD concernant les conflits d'intérêt. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de Consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement sont conjointement et solidairement responsables pour l'exécution du contrat dans sa totalité, en cas d'attribution ;

7. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresses ci-dessous et tous les jours ouvrables entre 08 heures et 15 heures ;

YAOUNDE le 14 Décembre 2020

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 127/AMI/ARMP/2020 DU 15/12/2020 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS CHARGES D'ASSISTER LES COMMISSIONS DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DANS LES EVALUATIONS DES OFFRES

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

La réforme du système des Marchés Publics camerounais consacrée par le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, confère l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) entre autres missions, celle d'agréer les experts en vue d'assister les acteurs dans le domaine des Marchés Publics.

Au cours de l'exercice 2018, l'ARMP a lancé la procédure d'agrément des experts dans le domaine des Marchés Publics. Celle-ci a abouti à la constitution du répertoire national d'experts en procédure de passation des marchés, pour l'évaluation des offres en sous-commission d'analyse pour le compte des Commissions Internes, Régionales, Départementales et Spéciales de passation des Marchés Publics.

Deux (02) ans après la mission de la première génération desdits experts, l'ARMP envisage de procéder à l'actualisation du fichier desdits experts.

A cet égard, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics invite les personnes physiques intéressées par ladite mission à manifester dans les conditions définies ci-dessous, leur intérêt dans un ou plusieurs des domaines de compétence énoncés au point IV ci-après.

2. Objet

La mission de l'Expert appelé à prendre part en qualité de Président ou Membre, aux travaux au sein d'une sous-commission d'analyse, consiste à :

- Examiner en vue d'une bonne imprégnation, le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) comprenant les règles de la concurrence et les cahiers de charges qui définissent le projet ;
- Evaluer dans un délai fixé par la Commission de Passation des Marchés compétente et sur la base des critères et sous-critères d'évaluation prévus dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO), les offres des soumissionnaires ;
- Déterminer au préalable si les soumissionnaires sont éligibles et si leur offre est complète et substantiellement conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres ;
- Procéder à une évaluation détaillée des offres jugées conformes et qui répondent à toutes les conditions du dossier de consultation, en appliquant exclusivement les critères portés à la connaissance des candidats ;
- Proposer au Président de la Commission compétente, d'adresser le cas échéant, des demandes d'éclaircissements aux soumissionnaires ou aux administrations ou organismes compétents, des éclaircissements sur les offres ;
- Rédiger selon un canevas-type élaboré par l'ARMP, un rapport d'analyse des offres adressé au Président de la Commission de Passation des Marchés compétente ;
- Présenter le cas échéant, le rapport en Commission lors de la séance d'adoption du Rapport d'analyse.

3. Consistance des prestations

Les domaines de compétence concernés par le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt sont les suivants :

A- Travaux Routiers (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation) Travaux neufs, réhabilitation ou entretien des routes ;

- A.1 Voiries et Réseaux Divers ;
- A.2 Ouvrages d'art (ponts, dalots, tunnels, digues) ;
- A.3 Travaux de terrassements généraux ;
- A.4 Etudes géotechniques liées aux projets routiers ;
- A.5 Aménagement urbain ;
- A.6 Etudes topographiques ou géodésiques liées aux projets routiers ;
- A.7 Travaux de Génie rural ;

- A.8 Sureté et sécurité des transports ;
- A.9 Etudes Environnementales liées aux travaux routiers ;
- A.10 Equipements et sécurité routière.

B- Travaux de Bâtiments et Equipements Collectifs (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- B.1 Construction, réhabilitation ou réaménagement de bâtiments ;
- B.2 Maintenance de bâtiments ;
- B.3 Architecture ;
- B.4 Urbanisme et Génie urbain ;
- B.5 Cartographie ;
- B.6 Etudes Géotechniques liées aux projets de construction ;
- B.7 Froid et climatisation ;
- B.8 Techniques Industrielles (Electricité, électrotechnique, électronique, etc.) ;
- B.9 Etudes Environnementales liées aux projets de construction.

C- Autres Infrastructures

- C.1 Infrastructures ferroviaires ;
- C.2 Infrastructures portuaires ;
- C.3 Infrastructures aéroportuaires ;
- C.4 Infrastructures hydroélectriques ;
- C.5 Constructions Hydrauliques et Adduction d'eau potable ;
- C.6 Projets d'assainissement ;
- C.7 Hydrocarbures (gaz, pétrole) ;
- C.8 Télécommunications ;
- C.9 Génie mécanique ;
- C.10 Electricité (génie électrique) ;
- C.11 Aménagement portuaire ;
- C.12 Autres travaux de Génie civil ;
- C.13 Génie rural ;
- C.14 Sureté et sécurité de transport ferroviaire, portuaire et aéroportuaire.

D- Approvisionnements Généraux (Etudes, fournitures, installations et maintenance)

- D.1 Livre, matériel scolaire, pédagogique et didactique ;
- D.2 Equipements sanitaires et matériel biomédical ;
- D.3 Produits Pharmaceutiques et parapharmaceutiques ;
- D.4 Médicaments et pharmacie vétérinaire ;
- D.5 Equipements piscicoles ;
- D.6 Intrants et produits agricoles ;
- D.7 Matériels et équipements agricoles ;
- D.8 Matériel électrique et électrotechnique ;
- D.9 Matériel électronique et télécommunications ;
- D.10 Informatique (hardware matériel et réseaux, progiciels...) ;
- D.11 Véhicules et engins ;
- D.12 Unités industrielles (ateliers, usines,...) ;
- D.13 Produits chimiques ;
- D.14 Fourniture des Equipements et d'engins des secteurs aéronautique, maritime et ferroviaire ;
- D.15 Tout autre approvisionnement.

E- Services et Prestations Intellectuelles (Etudes, audits, enquêtes)

- E.1 Stratégies sectorielles ;
- E.2 Mise en concession des services publics et marchés publics ;
- E.3 Audits et contrôles ;
- E.4 Statistiques et sondage ;
- E.5 Economie de transport ;
- E.6 Métrologie ;
- E.7 Prestations d'assurances ;
- E.8 Expertise judiciaire, financière, comptable etc... ;

E.9 Assurances ;
E.10 Toutes autres prestations intellectuelles.

N.B. : Toute autre expertise non spécifiée dans le présent Avis peut également se manifester.

4. Participation et origine

Les Experts sont choisis de préférence sur la base de leurs compétences et expériences dans le domaine concerné par l'Appel d'Offres, et en tenant compte de leur disponibilité. Ils doivent en outre être de bonne moralité, avoir une bonne maîtrise des procédures et de la réglementation des Marchés Publics.

Ils doivent faire montre d'obligation de réserve, de discrétion et s'abstenir de toute action de nature à compromettre son objectivité et, dans tous les cas, n'avoir aucun intérêt financier, personnel ou de toute autre nature, liée au marché examiné.

A ce titre l'expert doit remplir les conditions suivantes :

- Avoir un diplôme de l'enseignement supérieur (BAC+3 minimum) en droit, gestion, ingénierie ou tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- Avoir une maîtrise d'une des deux langues officielles (Anglais/Français) ;
- Etre capable de travailler dans un environnement sous contrainte (sous pression) ;
- Avoir l'aptitude de travailler dans une équipe pluridisciplinaire ;
- Maîtriser l'usage de l'outil informatique, notamment l'environnement de traitement des données (Word, Excel) ;
- Disposer de compétences techniques et d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans l'un des domaines de compétence énumérés au point IV;
- Avoir des connaissances avérées des procédures nationales et internationales des Marchés Publics.

Peuvent faire acte de candidature, les cadres issus du secteur public, parapublic ou privé et de la société civile.

Les candidatures des personnels du MINMAP, ARMP et Observateurs Indépendants (OI) en fonction sont irrecevables.

Nul ne pouvant être Expert d'une sous-commission d'analyse et Expert d'une Commission Centrale de Contrôle des Marchés pour le même dossier, les experts retenus dans le cadre de cette procédure d'agrément, devront décliner toute offre de service provenant d'une Commission Centrale sur le même dossier quand bien même ils seraient également agréés comme experts auprès des Commissions Centrales de Contrôle.

5. Financement

La mission de l'Expert sera financée par les budgets des Maîtres d'Ouvrage ou des Maîtres d'Ouvrage Délégués bénéficiaires de l'expertise Ils seront rémunérés selon les modalités prévues par les textes en vigueur, notamment l'arrête n° 0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature devront être déposés sous plis fermés contre décharge au plus tard le 08 Janvier 2021 à 15h30 précises, aux adresses suivantes :

Inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7e étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 a Mballa II, Yaoundé pour ce qui est des candidats résidents à Yaoundé et environs, ou auprès des Centres régionaux de Régulation des Marchés Publics pour les candidats des Régions.

Chaque pli portera la mention ci-après :

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 127/AMI/ARMP/2020 DU 15/12/2020 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE CENTRAL ET DES REPERTOIRES REGIONAUX DES EXPERTS CHARGES D'ASSISTER LES COMMISSIONS DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DANS LES EVALUATIONS DES OFFRES

7. Composition du dossier

Seuls les candidats qualifiés à l'issue de la consultation lancée en 2018, et ayant rempli toutes les formalités administratives exigées (délivrance d'un Certificat de Non-Exclusion et versement de la somme de 20.000 (vingt mille francs) CFA dans les caisses de l'ARMP) ne sont pas concernés par la présente consultation.

Peuvent faire acte de candidature, tout nouveau candidat ainsi que ceux des candidats qualifiés au terme de l'évaluation des dossiers en 2018 mais n'ayant pas rempli toutes les formalités administratives exigées.

Chaque candidat devra fournir un dossier comprenant :

1. une lettre de manifestation d'intérêt timbrée précisant le ou les domaines de compétence sollicités ;
2. une fiche d'identification fournissant des informations actualisées sur les coordonnées et la qualification de l'expert, qui peut être téléchargée sur le site de l'ARMP, www.armp.cm ou retirée au secrétariat de l'inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7eme étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé pour ce qui est des candidats résidents à Yaoundé et environs, ou auprès de nos Centres Régionaux de régulation des Marchés Publics pour les candidats des Régions. .
3. un curriculum vitae daté et signé par le candidat, indiquant ses qualifications académiques et professionnelles et mettant en exergue ses capacités techniques dans les domaines postulés, assorti de tous les documents justificatifs des expériences dans le domaine d'expertise en marchés publics ;
4. les copies des diplômes, certificats ou attestations dans le(s) domaine(s) sollicités, certifiées par une autorité administrative (Sous-Préfet, Préfet ou Gouverneur) ;
5. pour ceux des candidats dont l'exercice de la profession est assujéti à l'appartenance à un Ordre, ils devront fournir également les justificatifs en cours de validité de leur inscription audit Ordre.

Chaque candidat devra indiquer le(s) lieu(x) ou il souhaite intervenir (Services Centraux, Régionaux, Départementaux).

L'Agence de Régulation des Marchés Publics, se réserve le droit de vérifier la conformité des informations données, et l'authenticité des pièces fournies. Toute fausse déclaration entrainera l'élimination du candidat et l'application des sanctions prévues en la matière.

8. Evaluation et publication des resultats

L'évaluation des propositions des candidats s'effectuera par des jurys mis en place par l'ARMP, sur la base de la qualification des candidats (diplôme dans le domaine d'expertise postulé, attestations de formation dans le domaine des marchés publics), des expériences générales et spécifiques (justificatifs des fonctions occupées ou des participations en qualité de Membre ou Président aux travaux des Sous-Commissions d' Analyse ou aux séances de commissions)

A l'issue de l'évaluation, les candidats seront classés en 2 catégories :

Catégorie I : pour les Experts qualifiés pour les projets de petite et de moyenne envergure ;

Catégorie II : pour les Experts qualifiés pour les projets relevant des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics.

YAOUNDE le 15 Décembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N° D13-342/AMI/MINSANTE/CEPS-BID /PRESYNATS/2020 POUR LA COMMUNICATION ET LA VISIBILITE DU PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE.FINANCEMENT : BID POUR LA PARTIE HORS TAXESCONVENTION DE FINANCEMENT : 2CM-096/097/098 DU 10 SEPTEMBRE 2017 PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINESECTEUR : SANTEMODE DE FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENTCONVENTION DE FINANCEMENT : 2CM-096/097/098GUICHET DE PAIEMENT :PRETCOMPOSANTE 2 : MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE DONNEURS DE SANG.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Consistance des prestations

Ces services comprennent :

- la conception et la validation d'une stratégie de communication pour la visibilité du Projet ;
- l'élaboration d'un plan d'action et chronogramme pour la mise en œuvre des activités de communication ;
- la mise en œuvre du plan d'action et du chronogramme ;
- l'assistance des différentes structures du Ministère de la Santé Publique dans l'exécution du plan d'actions susvisé.

2. Participation et origine

Le Ministre de la Santé Publique invite les Consultants éligibles, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés, fournissent des renseignements spécifiques (référence de prestations similaires, présentation du cabinet) démontrant leurs qualifications à réaliser les prestations sollicitées.

3. Financement

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Appui au Renforcement du Système National de Transfusion Sanguine et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant ;

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, sous forme écrite, sont déposées à l'adresse ci-dessous en quatre (04) exemplaires, dont un (01) original et trois (03) copies au plus tard quatorze (14) jours après la date de publication du présent appel à manifestation d'intérêt à 11 heures précises avec la mention :

« APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N° D13-342/AMI/MINSANTE/CEPS-BID /PRESYNATS/2020 POUR LA COMMUNICATION ET LA VISIBILITE DU PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE »

Adresse de dépôt des dossiers :

Cellule d'Exécution des Projets Santé – BID sis à l'immeuble Cris Auto, 1^{er} étage, quartier Elig Essono – Yaoundé. Face Hôtel Grand Moulin. A l'attention de Monsieur le Coordonnateur National de la Cellule d'Exécution des Projets Santé-BID du Ministère de la Santé Publique.

Tél : (+237) 666 228 627/ 666 228 450.

E-mail : cepsbid.cm@gmail.com.

5. Composition du dossier

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

- une lettre d'intention de soumissionner ;
- une expérience générale du consultant en communication ;
- la présentation du cabinet ;
- une attestation de non-exclusion des marchés publics.

6. Critères d'évaluation

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BlsD concernant les conflits d'intérêt. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de Consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement sont conjointement et solidairement responsables pour l'exécution du contrat dans sa totalité, en cas d'attribution ;

7. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresses ci-dessous et tous les jours ouvrables entre 08 heures et 15 heures ;

YAOUNDE le 14 Décembre 2020

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°D13-341 /AMI/MINSANTE/CEPS-BID /PRESYNATS/2020 POUR LA REALISATION DE REUNIONS DE COORDINATION AVEC LES RESPONSABLES DES STRUCTURES DE TRANSFUSION SANGUINE AU NIVEAU REGIONAL.FINANCEMENT : BID POUR LA PARTIE HORS TAXESCONVENTION DE FINANCEMENT : 2CM-096/097/098 DU 10 SEPTEMBRE 2017 PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINESECTEUR : SANTEMODE DE FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENTCONVENTION DE FINANCEMENT : 2CM-096/097/098GUICHET DE PAIEMENT :PRETCOMPOSANTE 1 : DEVELOPPEMENT DES CAPACITES HUMAINES ET INSTITUTIONNELLES.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Consistance des prestations

Ces services comprennent :

- l'organisation de trois (03) réunions de coordination avec les responsables des structures de transfusion sanguine au niveau régional.

2. Participation et origine

Le Ministre de la Santé Publique invite les Consultants éligibles, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés, fournissent des renseignements spécifiques (référence de prestations similaires, présentation du cabinet) démontrant leurs qualifications à réaliser les prestations sollicitées.

3. Financement

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Appui au Renforcement du Système National de Transfusion Sanguine et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant ;

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, sous forme écrite, sont déposées à l'adresse ci-dessous en quatre (04) exemplaires, dont un (01) original et trois (03) copies au plus tard quatorze (14) jours après la date de publication du présent appel à manifestation d'intérêt à 11 heures précises avec la mention :

« APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N° D13-341/AMI/MINSANTE/CEPS-BID /PRESYNATS/2020 POUR LA REALISATION DE REUNIONS DE COORDINATION AVEC LES RESPONSABLES DES STRUCTURES DE TRANSFUSION SANGUINE AU NIVEAU REGIONAL. »

Adresse de dépôt des dossiers :

Cellule d'Exécution des Projets Santé – BID sis à l'immeuble Cris Auto, 1^{er} étage, quartier Elig Essono – Yaoundé. Face Hôtel Grand Moulin. A l'attention de Monsieur le Coordonnateur National de la Cellule d'Exécution des Projets Santé-BID du Ministère de la Santé Publique.

Tél : (+237) 666 228 627/ 666 228 450.

E-mail : cepsbid.cm@gmail.com.

5. Composition du dossier

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

- une lettre d'intention de soumissionner ;
- une expérience générale du consultant en organisation d'évènements ;
- la présentation du cabinet ;
- une attestation de non-exclusion des marchés publics.

6. Critères d'évaluation

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BlsD concernant les conflits d'intérêt. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de Consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement sont conjointement et solidairement responsables pour l'exécution du contrat dans sa totalité, en cas d'attribution ;

7. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresses ci-dessous et tous les jours ouvrables entre 08 heures et 15 heures ;

YAOUNDE le 14 Décembre 2020

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N° D13-343/AMI/MINSANTE/CEPS-BID /PRESYNATS/2020 POUR LA REALISATION D'ATELIERS EN VUE DE LA REVISION DU PLAN STRATEGIQUE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE. FINANCEMENT : BID POUR LA PARTIE HORS TAXES CONVENTION DE FINANCEMENT : 2CM-096/097/098 DU 10 SEPTEMBRE 2017 PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE SECTEUR : SANTE MODE DE FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT CONVENTION DE FINANCEMENT : 2CM-096/097/098 GUICHET DE PAIEMENT : PRET COMPOSANTE 1 : DEVELOPPEMENT DES CAPACITES HUMAINES ET INSTITUTIONNELLES.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Consistance des prestations

Ces services comprennent :

- l'organisation d'un atelier :
 - d'évaluation du plan stratégique national de transfusion sanguine 2015-2019 ;
 - d'élaboration du cadre logique de mise à jour du plan stratégique national de transfusion sanguine 2015-2019 ;
- l'organisation d'un atelier d'élaboration du plan stratégique national de transfusion sanguine 2021-2025 ;
- la production du draft du plan stratégique national de transfusion sanguine 2021-2025 ;
- l'organisation d'un atelier de validation du plan stratégique national de transfusion sanguine 2021-2025.

2. Participation et origine

Le Ministre de la Santé Publique invite les Consultants éligibles, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés, fournissent des renseignements spécifiques (référence de prestations similaires, présentation du cabinet) démontrant leurs qualifications à réaliser les prestations sollicitées.

3. Financement

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Appui au Renforcement du Système National de Transfusion Sanguine et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant ;

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, sous forme écrite, sont déposées à l'adresse ci-dessous en quatre (04) exemplaires, dont un (01) original et trois (03) copies au plus tard quatorze (14) jours après la date de publication du présent appel à manifestation d'intérêt à 11 heures précises avec la mention :

« APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N° D13-343/AMI/MINSANTE/CEPS-BID /PRESYNATS/2020 POUR LA REALISATION D'ATELIERS EN VUE DE LA REVISION DU PLAN STRATEGIQUE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE. »

Adresse de dépôt des dossiers :

Cellule d'Exécution des Projets Santé – BID sis à l'immeuble Cris Auto, 1^{er} étage, quartier Elig Essono – Yaoundé. Face Hôtel Grand Moulin. A l'attention de Monsieur le Coordonnateur National de la Cellule d'Exécution des Projets Santé-BID du Ministère de la Santé Publique.

Tél : (+237) 666 228 627/ 666 228 450.

E-mail : cepsbid.cm@gmail.com.

5. Composition du dossier

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d'intérêt. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de Consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement sont conjointement et solidairement responsables pour l'exécution du contrat dans sa totalité, en cas d'attribution ;

6. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresses ci-dessous et tous les jours ouvrables entre 08 heures et 15 heures ;

YAOUNDE le 14 Décembre 2020

Le *MINISTRE*

MANAOUDA Malachie

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

COMMUNIQUE N°A/171 MINEDUB/SG/DP/PC/PASZEP DU 03 DÉCEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DE RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/MINEDUB/SG/DP/PC/PASZEP/CSPM/2020 DU 03 AOÛT 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE, DE BLOCS ADMINISTRATIFS, DE BLOCS LATRINES, DE LOGEMENTS D'ASTREINTE, DE CLÔTURES DE SÉCURITÉ ET LE RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX PUBLICS D'EAU POTABLE ET D'ÉLECTRICITÉ POUR 05 ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LA RÉGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT/GOUVERNEMENT CAMEROUNAIS (ACCORD DE PRÊT N° 02 CMR-073/074 DU 26 JUIN 2014).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Education de Base, Maitre d'Ouvrage du Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP) porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres susmentionné que

les ETABLISSEMENTS NOHA SERVICES ont été déclarés adjudicataire de cet Appel d'Offres.

REFERENCE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT (F CFA)	MONTANT TTC (F CFA)	Délai d'exécution
N°010/AONO/MINEDUB/SG/DP/PC/PASZEP/CSPM/2020 du 03 Août 2020	construction de salles de classe, de blocs administratifs, de blocs latrines, de logements d'astreinte, de clôtures de sécurité et le raccordement aux réseaux publics d'eau potable et d'électricité pour 05 écoles primaires publiques dans la Région de l'Adamaoua	SERVICE	587 032 294	580 786 726	10 mois

Le prestataire retenu est par conséquent invité à bien vouloir prendre attache avec l'Unité de Gestion du Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP) sise au quartier Hippodrome, pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 3 Décembre 2020

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N°0005399/DAG/DG/PAD DU 11/12/2020 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 081/ AONO/CIPM-ICAE/PAD/2020 DU 30 NOVEMBRE 2020 POUR LES PRESTATIONS DE RESTAURATION DU PERSONNEL DU PORT AUTONOME. -

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert N° **081/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2020** du **30 Novembre 2020** pour les prestations de restauration du personnel du Port Autonome de Douala est **annulé**.

DOUALA le 11 Décembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°053/CW/DG/2020 DU 30/10/2020 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 11/09/2020 POUR LA FOURNITURE DE 10 VEHICULES PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE A LA CAMWATER

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water .Utilities Corporation (CAMWATER) communique :

est déclaré adjudicataire relatif à la consultation susmentionnée, le soumissionnaire ci-après désigné

Maître d'Ouvrage	N° du Lot	Entreprise	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
DG CAMWATER	Lot unique	AFCOTT CAEROUN SARL BP: 31 GAROUA	255 000 000	03 mois

Les soumissionnaires sont par conséquent invités à se présenter à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 30 Octobre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N° 124/C/ARMP/DAF/SDAC/CSM.FTG/2020 DU 14/12/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N°004(BIS)/AONO/ARMP/CIPM/2020 DU 13/10/2020 RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU LOCAL INFORMATIQUE AU SIEGE ET DANS LES DIX (10) CENTRES REGIONAUX DE L'ARMP

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres **N°004(BIS)/AONO/ARMP/CIPM/2020** du **13/10/2020** relative aux travaux de réhabilitation du réseau local informatique au siège et dans les dix (10) Centres Régionaux de l'ARMP, la société ci-après est retenue pour l'exécution de la prestation susmentionnée :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAJ
ITG-STORE BP : 812 Douala/Cameroun Tel : 233 43 63 61	Deux cents soixante-dix-neuf millions sept cent trente-quatre mille huit cent quarante-neuf (279 734 849) Franc CFA	Six (06) mois

L'attributaire dudit Appel d'Offres est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction de l'Administration et des Finances/Service des Marchés sis au 4^{ème} étage (**Porte n°6039**) de l'immeuble siège de l'Agence de Régulation des Marchés Publics à Yaoundé pour suite des procédures administratives.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 14 Décembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

COMMUNE D'AYOS

COMMUNIQUE N° 38 / C/C-AYOS/2020 DU 17/12/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°18/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 06 NOVEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES AUTONOMES, DANS LA COMMUNE D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG-ET-MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BUDGET DU FEICOM, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'ayos communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°18/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 du 06 novembre 2020 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction de l'éclairage public en lampadaires solaires photovoltaïques autonomes, dans la Commune d'ayos, Département du Nyong-et-Mfoumou, Région du Centre, le résultat dudit appel d'offres est le suivant :

SOUSSIONNAIRE		
N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse du soumissionnaire
Lot unique	Construction de l'éclairage public en lampadaires solaires photovoltaïques autonomes.	BATRATTEL INFRASTRUCTURE BP : 12578 Douala TEL : 233 43 00 88 / 67

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics de la Commune d'ayos.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

AYOS le 17 Décembre 2020

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE DE YAOUNDE VII

COMMUNIQUE N° 020/CAY7/SG/2020 DU 07 DECEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/CAY7/CIPM/2020 DU 22 MAI 2020 POUR LA RÉALISATION DE LA TROISIÈME PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA MAIRIE DE YAOUNDÉ 7 – DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7 COMMUNIQUE

Est déclaré adjudicataire de l'appel d'offres suscité, le soumissionnaire ci-après désigné :

N°	Soumissionnaire	Montant proposé TTC FCFA	Délai d'exécution
01	TURKISH CONSTRUCTION CAMEROON SARL	460 272 000 (Quatre cent soixante millions deux cent soixante douze mille)	Six (06) mois

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 pour l'élaboration du contrat de marché.

YAOUNDE le 7 Décembre 2020

Le MAIRE

TAMBA Augustin

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

COMMUNIQUE N° 20/141/C/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille communique :
Le Soumissionnaire dont le nom suit est déclaré attributaire du Marché pour la fourniture de divers équipements d'atelier de couture, visé ainsi qu'il suit :

Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/ MINPROFF/CIPM/2020 du 14 octobre 2020 pour « La fourniture de divers équipements d'atelier de couture au profit des Centres de Promotion de la Femme et de la Famille	Nom et adresse du Soumissionnaire	Montant TTC	Délai de livraison
Marché pour « La fourniture de divers équipements d'atelier de couture au profit des CPFF »	AFRIQUE MODERNE SARL, B P : 25 199 Yaoundé, Tél: 693 30 25 26	78 991 200 F CFA	30 jours

Le mandataire dudit Etablissement est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, pour l'élaboration de la Lettre Commande correspondante.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les Soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Décembre 2020

Le **MINISTRE**

ABENA ONDOA NÉE OBAMA Marie Thérèse

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

**COMMUNIQUE N° 20/140/C/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS
D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille communique :

Le Soumissionnaire dont le nom suit est déclaré attributaire du Marché pour la fourniture de 400 machines à coudre industrielles, visé ainsi qu'il suit :

Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/ MINPROFF/CIPM/2020 du 14 octobre 2020 pour « La fourniture de 400 machines à coudre industrielles au profit des Centres de Promotion de la Femme et de la Famille	Nom et adresse du Soumissionnaire	Montant TTC	Délai de livraison
Marché pour « La fourniture de 400 machines à coudre industrielles au profit des CPFF »	LA PAIX D'AFRIQUE, B P : 16 74 Yaoundé, Tél: 677 14 22 50	162 180 000 FCFA	30 jours

Le mandataire dudit Etablissement est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, pour l'élaboration de la Lettre Commande correspondante.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les Soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Décembre 2020

Le **MINISTRE**

ABENA ONDOA NÉE OBAMA Marie Thérèse

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°019/TRADEX/DG/CIPM/2020 14/12/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE LA DEMANDE DE COTATION N°04/DC/TRADEX/CIPM/2020 DU 13/11/2020 RELATIF A LA FOURNITURE DES TERMINAUX PDA ANDROID POUR LE COMPTE DE TRADEX S.A.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

le Directeur Général de la société TRADEX S.A. communique :

La Société ADSNET, B.P. 12319 Douala, est déclarée adjudicataire de la Demande de Cotations susmentionnée pour un montant de **vingt-trois millions trois cent quatre-vingt-onze mille neuf cent soixante-quinze (23 391 975) francs CFA** hors taxes, soit **vingt-sept millions huit cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent trente (27 894 930) FCFA TTC francs CFA** toutes taxes comprises, et un délai d'exécution d'un **(01) mois**.

Il l'invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation de la Lettre-Commande correspondante.

Par ailleurs, les Soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

Secrétariat de la CMA-TRADEX.

B.P: 1468 Bonanjo Douala-Cameroun Tél. 233 43 63 75 / 233 43 63 76

DOUALA le 14 Décembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N°0005399/DAG/DG/PAD DU 11/12/2020 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 081/ AONO/CIPM-ICAE/PAD/2020 DU 30 NOVEMBRE 2020 POUR LES PRESTATIONS DE RESTAURATION DU PERSONNEL DU PORT AUTONOME. -

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert N° **081/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2020** du **30 Novembre 2020** pour les prestations de restauration du personnel du Port Autonome de Douala est **annulé**.

DOUALA le 11 Décembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°053/CW/DG/2020 DU 30/10/2020 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 11/09/2020 POUR LA FOURNITURE DE 10 VEHICULES PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE A LA CAMWATER

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water .Utilities Corporation (CAMWATER) communique :

est déclaré adjudicataire relatif à la consultation susmentionnée, le soumissionnaire ci-après désigné

Maître d'Ouvrage	N° du Lot	Entreprise	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
DG CAMWATER	Lot unique	AFCOTT CAEROUN SARL BP: 31 GAROUA	255 000 000	03 mois

Les soumissionnaires sont par conséquent invités à se présenter à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 30 Octobre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

DECISION N° 884/B/10601/D/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP DU 03 DECEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DE RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP/CSPM/2020 DU 03 AOÛT 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE, DE BLOCS ADMINISTRATIFS, DE BLOCS LATRINES, DE LOGEMENTS D'ASTREINTE, DE CLÔTURES DE SÉCURITÉ ET LE RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX PUBLICS D'EAU POTABLE ET D'ÉLECTRICITÉ POUR 05 ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LA RÉGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT / GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (ACCORD DE PRÊT N° 02 CMR-073/074 DU 26 JUIN 2014).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Education de Base, Maître d'Ouvrage

Vu	La Constitution ;
Vu	La loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
Vu	L'Accord de Prêt N° 02 CM-073/074 du 26 juin 2014 ;
Vu	Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et la Lettre-circulaire N°0005/ L/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication dudit Décret ;
Vu	Le Décret n° 2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base ;
Vu	Le Décret n° 2019 /002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu	Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu	Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu	Le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu	Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu	Le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
Vu	Le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
Vu	L'Arrêté N°228 /A/MINMAP du 5 Août 2014 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP) ;
Vu	La Décision N°0286/D/MINMAP du 30 JUIN 2015 constatant la composition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP) ;
Vu	La Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu	La Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu	La Circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;

Vu	L'Avis d'Appel d'Offres National ouvert N°010/AONO/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP/CSPM/2020 du 03 août 2020 pour les travaux de construction de salles de classe, de blocs administratifs, de blocs latrines, de logements d'astreinte, de clôtures de sécurité et le raccordement aux réseaux publics d'eau potable et d'électricité pour 05 écoles primaires publiques dans la Région de l'Adamaoua;
Vu	Les offres des soumissionnaires ;
Vu	Le Procès-Verbal du 09/10/2020 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet PASZEP ;

Article 1^{er} : Les ETS.NOHA SERVICE sont retenus pour les travaux de construction de salles de classe, de blocs administratifs, de blocs latrines, de logements d'astreinte, de clôtures de sécurité et le raccordement aux réseaux publics d'eau potable et d'électricité pour 05 écoles primaires publiques dans la Région de l'Adamaoua.

Vu	L'Avis de Non Objection de la Banque Islamique de Développement.				
REFERENCE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES	OBJET	ATTRIBUTAIRE (F CFA)	TTC (F CFA)	Délai d'exécution	
N°010/AONO/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP/CSPM/2020 du 03 Août 2020	construction de salles de classe, de blocs administratifs, de blocs latrines, de logements d'astreinte, de clôtures de sécurité et le raccordement aux réseaux publics d'eau potable et d'électricité pour 05 écoles primaires publiques dans la Région de l'Adamaoua	ETS.NOHA SERVICE	580 786 726	10 mois	

Article 2 : le représentant de cette entreprise est invité à se présenter à l'Unité de Gestion du Projet PASZEP, pour l'établissement de son Marché.

YAOUNDE le 3 Décembre 2020

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N°00053/CW/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 30/10/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 11/09/2020 POUR LA FOURNITURE DE 10 VEHICULES PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE A LA CAMWATER

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques ;
Vu Le Décret n°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles applicables aux marchés des entreprises publiques
Vu Le Décret N°2018/144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation
Vu La Résolution N°002120171CAEICAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 10 Novembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais ;
Vu La Résolution N°001120171CAEICAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 18 Décembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre.
Vu La résolution n°0021/CAEICAMWATER du Conseil d'Administration, réuni en session extraordinaire le 14 Août 2018 portant élection, au poste de Président du Conseil d'Administration de Monsieur KUM BONG AKWA Patrick
Vu La Résolution N°010/CA/CAMWATER du 05 Mars 2019 portant création, organisation et fonctionnement d'une commission chargée du suivi et du contrôle des marchés placée auprès du Conseil d'Administration de la CAMWATER
Considérant Le Procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM du 21/10/2020.

DECIDE :

Article 1 :

La compagnie ci après est désignée comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

Maître d'Ouvrage	N° du Lot	Entreprise	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
DG CAMWATER	Lot unique	AFCOTT CAEROUN SARL BP: 31 GAROUA	255 000 000	03 mois

Article 2 : La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera./-

DOUALA le 30 Octobre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 2020/770/ARMP/DAF/SDAC/CSM.FTG/2020 DU 14/12/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N°004 (BIS)/AONO/ARMP/CIPM/2020 DU 13/10/2020 RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU LOCAL INFORMATIQUE AU SIEGE ET DANS LES DIX (10) CENTRES REGIONAUX DE L'ARMP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics,

Vu Le Décret n° 2001 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/496 du 31 Octobre 2012 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu L'Appel d'Offres n°004(bis)/AONO/ARMP/CIPM/2020 du 13 Octobre 2020 relative aux travaux de réhabilitation du réseau local informatique au siège et dans les dix (10) Centres Régionaux de l'ARMP ;

Vu La Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;

Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de Régulation des Marchés Publics en date du 20 Novembre 2020 relevé par le procès-verbal de la séance.

DECIDE :

Article 1^{er} – Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, désigné attributaire de l'Appel d'Offres **N°004(BIS)/AONO/ARMP/CIPM/2020** du 13 Octobre 2020 relative aux travaux de réhabilitation du réseau local informatique au siège et dans les dix (10) Centres Régionaux de l'ARMP :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI
ITG-STORE BP : 812 Douala/Cameroun Tel : 233 43 63 61	Deux cents soixante-dix-neuf millions sept cent trente-quatre mille huit cent quarante-neuf (279 734 849) Franc CFA	Six (06) mois

Article 2 _ La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera/.

YAOUNDE le 14 Décembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

COMMUNE D'AYOS

DECISION MUNICIPALE ? 25 / DM/C-AYOS/2020 DU 17/12/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°18/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 06 NOVEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES AUTONOMES, DANS LA COMMUNE D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG-ET-MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BUDGET DU FEICOM, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu l'Ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu la Décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de passation des Marchés des Communes et Communes d'arrondissement ;

Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°18/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 du 06 novembre 2020 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction de l'éclairage public en lampadaires solaires photovoltaïques autonomes, dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong-et-Mfoumou, Région du Centre ;

Vu **les offres des soumissionnaires ;**

Vu le Procès-Verbal du 16 décembre 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu La Lettre de notification de proposition d'attribution du 16 décembre 2020 de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos;

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'éclairage solaires photovoltaïques autonomes, dans la Commune d'Ayos

N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse de l'entrepreneur
Lot unique	Construction de l'éclairage public en lampadaires solaires photovoltaïques autonomes.	BATRATEL INFRASTRUCTURE BP : 12578 Douala TEL : 233 43 00 88 / 67

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. AYOS le 17 Décembre 2020

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE DE YAOUNDE VII

DECISION N°020/AONO/CIPM/CAY7/2020 DU 07 DECEMBRE 2020. PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/CAY7CIPM//2020 DU 05 OCTOBRE 2020 POUR LA RÉALISATION DE LA TROISIÈME PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA MAIRIE DE YAOUNDÉ 7 – DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VII,

Vu la constitution

Vu la loi n°2014/026 du 23 Décembre 2014 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020

Vu le décret n° 2018 /366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n°2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du Code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°00000683/C/MINFI du 31 décembre 2014 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et contrôle de l'exécution du budget de l'état, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et autres organismes subventionnés pour l'exercice 2020.

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert n°016/AONO/CAY7/CIPM/2020 du 05 octobre 2020 pour la réalisation de la troisième phase des travaux de construction du bâtiment abritant les services de la mairie de Yaoundé 7 – Département du Mfoundi, Région du centre..

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de l'Appel d'Offres susmentionné :

Entreprise	Montant TTC FCFA	Délai de livraison
TURKISH CONSTRUCTION CAMEROON SARL	Quatre cent soixante millions deux cent soixante douze mille (460 272 000) FCFA	Six (06) mois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

DECISION N° 20/168/D/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 15/10/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINPROFF/CIPM/2020 DU 14/10/2020 POUR LA FOURNITURE DE 400 MACHINES À COUDRE INDUSTRIELLES AU PROFIT DES CENTRES DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE,

Vu la constitution ;

vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

vu la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020, modifiée et complétée par l'ordonnance n°2020/001 du 03 juin 2020 ;

vu le décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers auprès des départements ministériels ;

vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

vu le décret n°2012/638 du 21 décembre 2012 portant organisation du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille ;

vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

vu le décret 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

vu l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales applicables aux Marchés Publics ;

vu la décision n°000000060/D/MINMAP/SG/DAJ du 04 janvier 2019 constatant la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;

vu la Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de

Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2020 ;

Considérant la lettre n°20/0010/L/MINPROFF/CIPM du 10 décembre 2020 relative à la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics ;

Considérant les nécessités de service,

Article 1 : l'Etablissement ci-dessous cité est attributaire du marché pour la fourniture de 400 machines à coudre industrielles au profit des Centres de Promotion de la Femme et de la Famille conformément au tableau ci-après :

Attributaire	Nature des prestations	Lieu d'exécution	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
La Paix d'Afrique, B P : 16 74 Yaoundé, Tél: 677 14 22 50	Fourniture de 400 machines à coudre industrielles au profit des CPFF	Direction de la Promotion Economique de la Femme	162 180 000 FCFA	30 jours

YAOUNDE le 15 Décembre 2020

Article 2 : le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales ~~se~~ **MINISTRE** Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, pour l'établissement du Marché correspondant.
ABENA ONDOA NÉE OBAMA Marie Thérèse

Article 3 : la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

DECISION N° 20/169/D/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 15/10/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/MINPROFF/CIPM/2020 DU 14/10/2020 POUR LA FOURNITURE DE DIVERS ÉQUIPEMENTS D'ATELIER DE COUTURE AU PROFIT DES CENTRES DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE,

Vu la constitution ;

vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

vu la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020, modifiée et complétée par l'ordonnance n°2020/001 du 03 juin 2020 ;

vu le décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers auprès des départements ministériels ;

vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

vu le décret n°2012/638 du 21 décembre 2012 portant organisation du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille;

vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

vu le décret 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

vu l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales applicables aux Marchés Publics ;

vu la décision n°000000060/D/MINMAP/SG/DAJ du 04 janvier 2019 constatant la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;

vu la Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de

Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2020 ;

Considérant la lettre n°20/009/L/MINPROFF/CIPM du 10 décembre 2020 relative à la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics ;

Considérant les nécessités de service,

Article 1 : l'Etablissement ci-dessous cité est attributaire du marché pour la fourniture de divers équipements d'atelier de couture au profit des Centres de Promotion de la Femme et de la Famille conformément au tableau ci-après :

Attributaire	Nature des prestations	Lieu d'exécution	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Afrique Moderne SARL, B P : 25 199 Yaoundé, Tél: 693 30 25 26	Fourniture de divers équipements d'atelier de couture au Profit des CPFF	Direction de la Promotion Economique de la Femme	78 991 200 F CFA	30 jours

YAOUNDE le 15 Décembre 2020

Article 2 : le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales ~~se~~ **MINISTRE** Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, pour l'établissement du Marché correspondant.
ABENA ONDOA NÉE OBAMA Marie Thérèse

Article 3 : la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

CAMEROON AIRLINES CORPORATION

ADDITIF N°1 A/S 003/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2020 DU 24/11/2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un (01) temps L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 18/12/2020 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de Cameroon Airlines Corporation. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un (01) temps L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 18/12/2020 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de Cameroon Airlines Corporation. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.</p>

DOUALA le 18 Décembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NJIPENDI KUOTU Louis Georges

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm